

Base de données ARIA - Etat au 04/01/2012

accidentologie rubrique 1532

Dépôts / Stockages de bois

La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :

BARPI - DREAL RHONE ALPES 5, place Jules Ferry 69 006 LYON / Mel : srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr

Entre 1992 et 2011, la base ARIA recense 242 événements impliquant des stockages ou des dépôts de bois (cf. liste jointe). Le bois est généralement stocké sous forme de grumes (ou rondins) provenant directement de la forêt ou bien sous forme de copeaux en tant que sous-produits d'autres industries du bois (scieries ou usines de contre-plaqués). Les autres types de stockages de bois concernent des palettes, des meubles ou des poutres.

Les principales activités à l'origine des accidents sont :

- le sciage et le rabotage du bois (code NAF 16.10) - 33 cas (14 %)
- la fabrication de charpentes et d'autres menuiseries (code NAF 16.23) - 23 cas (10 %)
- la fabrication d'emballages en bois (code NAF 16.24) - 23 cas (10 %)
- les activités d'entreposage et de stockage (code NAF 52.10) - 16 cas (7 %)
- la fabrication de placage et de panneaux de bois (code NAF 16.21) - 12 cas (5 %)

Remarque générale : les données transmises au BARPI ne précisent pas toujours la surface ou le nombre de stères de bois concerné.

1-Typologies

Phénomènes dangereux (un accident peut avoir plusieurs typologies)	Nb accidents	%
Incendie	241	100
Rejet matières dangereuses / polluantes	25	10
Explosion	8	3

1.1 - Incendies

Avec 241 événements, les incendies constituent pratiquement la totalité des typologies d'accidents rencontrés. Seul 1 cas (ARIA 26459) où 6 000 tonnes de bois ont été emportées par les eaux lors d'une inondation d'une papeterie est enregistré.

La propagation des incendies est facilitée par le vent (ARIA 5096,17916,18248,32397,...). D'importants rayonnements thermiques peuvent être générés (ARIA 16411,17916, ,20241,22835,23815,...), entraînant des fusions de câbles électriques et de gaines de gaz (ARIA 17916, 22835) ou pouvant pénétrer au travers de la tenue de protection des pompiers (ARIA 20241).

Les interventions sont souvent de longues durées (ARIA 4455, 35035, 37214,...) et nécessitent des moyens et des effectifs importants (ARIA 17530, 31007,37214,...). Des difficultés d'alimentation en eau d'extinction sont régulièrement signalées (ARIA 31916, 37214...).

Des périmètres de sécurité sont mis en place avec évacuation d'habitations (ARIA 7919, 18248, 36549), interruption de la circulation ferroviaire (ARIA 13223, 20241, 34891, 36549, 37214) et interruption d'alimentation en gaz et en électricité (ARIA 17916). Les secours sont conduits à protéger des habitations (ARIA 26389,39356). Des dépôts de matières dangereuses se trouvent parfois dans le voisinage (ARIA 13223, 36549).

1.2 - Rejets de matières dangereuses ou polluantes (fumées/eaux d'extinction)

Les fumées des incendies (ARIA 17916, 31946,...) contiennent quelques fois des substances dangereuses pour la santé (dioxines, PCB) et génèrent d'importantes conséquences sanitaires et environnementales : plus de 2 000 animaux abattus dans le cas de l'accident de Saint-Cyprien (ARIA 35035). Les produits toxiques utilisés pour le traitement du bois sont susceptibles d'être entraînés dans les eaux d'extinction et les fumées (ARIA 22545). Les eaux d'extinction peuvent également polluer des cours d'eau (ARIA 9998, 35035, 41147).

1.3 - Explosions

Sur 7 des 8 explosions recensées (ARIA 12632, 15398, 15635, 25294, 26389, 27647, 29759, 40335), les équipements incriminés sont des stockages de copeaux de bois en milieu fermé où des explosions de poussières se sont produites (ARIA 12632, 15398, 15635, 29759) et des bouteilles de gaz (ARIA 26389, 27647, 40335). Dans un cas (ARIA 25294), l'incendie d'un stockage de bois s'est propagé à une cuve de fioul provoquant une explosion.

2 - Conséquences

	Nb. accidents	%
Morts	0	0
Blessés	38	16
Dommages matériels internes	231	96
Dommages matériels externes	17	7
Chômage technique	42	17

38 accidents avec blessés sont dénombrés dont 31 faisant état de pompiers blessés (ARIA 10421, 17916, 20241, 22545, 36560, 37214,...).

Des dommages matériels sont souvent à déplorer avec des pertes d'exploitation et parfois du chômage technique (ARIA 6002, 6860, 7058, 17916, 18248, 36549,...).

Dans certains cas des habitations de tiers sont atteintes (ARIA 7919,17916) par l'incendie.

3 - Origines et causes

Les origines ou causes des accidents sont connues dans 51 cas sur 242 incidents/accidents soit 21 % de la totalité des événements. Leur répartition par grandes familles de causes (matérielle/ organisationnelle et humaine/ malveillance) est la suivante :

	Nb. accidents % (51 cas)	
Défaillance matérielle	9	18
Facteur humain / défaillance d'organisation (hors malveillance pure)	27	53
Malveillance	18	35

Les défaillances matérielles concernent principalement :

- des étincelles provenant de différentes machines (ARIA 17530, 21421,...)
- des problèmes électriques / d'éclairage (ARIA 25551)
- un frottement métal-métal d'une vis sur une goulotte dans un silo de sciure (ARIA 8634)

Une défaillance organisationnelle ou humaine (absence de contrôle/ manque de procédure adaptée ou formation/ insuffisance de retour d'expérience) est suspectée ou clairement identifiée, dans les situations suivantes :

- brûlage de déchets à côté des stockages (ARIA 17916, 21492)
- échauffement/ auto-combustion de poussières de bois, de sciures, etc. (ARIA 15398, 20460, 25583, 27919)
- stockages anarchiques (ARIA 26389, 33693)
- mauvais entretien du site (*débroussaillage* : ARIA 30558)
- mauvaise préparation des opérations de maintenance (ARIA 35989)
- manque de formation des employés en cas d'incendie (ARIA 41147)
- méconnaissance des consignes d'exploitation par les opérateurs (ARIA 41435)

4 – Observations générales

L'examen des accidents recensés conduit à formuler plusieurs observations ou recommandations générales :

- Organisation du site :**
 - implantation à distance suffisante d'éléments vulnérables (habitations , ERP, routes...)
 - éloignement ou protection suffisante des matières dangereuses polluantes ou toxiques
 - interdiction des activités de brûlage à proximité des stockages de bois
 - prévoir le passage des engins de secours
 - formation du personnel / respect des consignes d'exploitation
- Risque incendie:**
 - développement rapide des feux de dépôts de palettes ou de cassettes (cf. aération du foyer)
 - intérêt du stockage en îlots pour limiter l'ampleur et la durée des sinistres
 - intérêt des dispositifs de détection de points chauds et d'alarme incendie
 - possibilité d'auto échauffement des tas de sciures en fonction de leur hauteur et de leur température, possibilité d'auto combustion, notamment lorsque les particules de bois sont souillées par des corps gras
 - moyens et réserves d'eau incendie en rapport avec le dépôt
- Malveillance :**
 - Gardiennage ou vidéo-surveillance du site
 - Mettre en place un grillage et éloigner les stockages des limites du site

5 – Bibliographie / Internet

Les documents suivants peuvent être consultés sur le site www.aria.developpement-durable-gouv.fr :

- Actes du séminaire IMPEL 2011 / Fiche détaillée de l'accident de l'accident de Saint-Cyprien (ARIA 35035)
- Argus des accidents technologiques mars/avril 2009

Autres travaux menés sur les risques inhérents aux dépôts de bois :

- http://www.carsat-centreouest.fr/cram/entreprise/pdf_docTAPR/c5.pdf /présentation d'une solution de stockage
- http://www.cna.com/vcm_content/CNA/internet/Static%20File%20for%20Download/Risk%20Control/Industry%20Guide%20Series/SpecialyWoodManufacturersIndustry.pdf / en anglais
- <http://www.hse.gov.uk/pubns/wis1.pdf> en anglais- travaux du HSE sur les poussières de bois

ARIA 3993 - 01/01/1992 - 39 - CHAMPAGNOLE

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Un incendie se déclare dans un silo de stockage de sciure.

ARIA 4191 - 11/12/1992 - 24 - LALINDE

47.59 - *Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé*

Un incendie détruit un bâtiment de 2 000 m² à usage d'exposition et de stockage de meubles. Onze personnes sont mises en chômage technique.

ARIA 13223 - 30/03/1993 - 94 - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

52.10 - *Entreposage et stockage*

Un feu se déclare près de la gare de triage, à proximité d'un stockage de bouteilles d'acétylène, dans un dépôt de 5 000 m³ de palettes en bois stockées sur une surface de 3 000 m². Le trafic ferroviaire est arrêté pendant 1 h. D'importants moyens hydrauliques sont déployés.

ARIA 4455 - 23/04/1993 - 51 - VITRY-LE-FRANCOIS

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Un dépôt de 10 000 m³ de copeaux et résidus de bois prend feu en plein air. L'intervention sera de longue durée et mobilisera 10 grosses lances.

ARIA 5299 - 05/01/1994 - 70 - SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE

31.09 - *Fabrication d'autres meubles*

Un feu se déclare dans le silo de stockage de sciures de 300 m³ appartenant à une fabrique de meubles. Une masse de sciure incandescente a été ravivée lors de la remise en fonctionnement de l'installation.

ARIA 5096 - 05/03/1994 - 69 - VENISSIEUX

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

Un incendie se déclare dans les locaux administratifs d'une entreprise spécialisée dans la confection de palettes et d'emballages en bois. Atteint par un vent particulièrement violent, le feu se propage à un stockage de bois, de planches et de palettes qui occupe l'essentiel de la surface extérieure de l'entreprise. Deux compagnies de pompiers appuyées par 4 fourgons pompe et 10 grosses lances viennent à bout du sinistre en 2 h. Les services électriques ont dû neutraliser une ligne à haute tension ainsi que les caténaires d'une ligne ferroviaire qui étaient menacés par les flammes. L'incendie a détruit 500 m² d'entrepôt, une partie du stock, les bureaux et le matériel informatique.

 **ARIA 6002 - 09/10/1994 - 80 - ROYE**

25.92 - *Fabrication d'emballages métalliques légers*

 Un incendie se déclare dans le dépôt de palettes d'une entreprise spécialisée dans la confection d'emballages métalliques légers alimentaires. L'incendie détruit des milliers de palettes, les murs situés de part et d'autre du foyer et des dizaines de m³ de boîtes. Les eaux d'extinction sont dirigées vers la station d'épuration de la commune pour être traitées ; 80 personnes sont en chômage technique. Les dommages matériels internes s'élèvent à 41 MF et les pertes de production à 20 MF.

ARIA 6612 - 02/03/1995 - 55 - BEAUSITE

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Un feu se déclare dans le système d'aspiration d'une scierie. L'incendie se propage à un stockage de sciure.

ARIA 6814 - 14/04/1995 - 45 - FLEURY-LES-AUBRAIS

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie détruit un stockage extérieur de 700 m³ de palettes et un semi-remorque.

 **ARIA 6860 - 22/04/1995 - 33 - BORDEAUX**

46.76 - *Commerce de gros d'autres produits intermédiaires*

 Un incendie détruit un dépôt de palettes de 900 m² et se propage aux bureaux de l'usine voisine. Un employé est légèrement brûlé. 28 personnes sont en chômage technique.





ARIA 7919 - 08/05/1995 - 91 - ETRECHY

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

Un incendie ravage un dépôt de palettes. Le sinistre est provoqué par un employé qui brûlait des déchets de bois à proximité du dépôt. Outre la destruction totale du stock, l'incendie a provoqué des dégâts dans une propriété voisine et a nécessité l'évacuation des occupants.

ARIA 7058 - 11/06/1995 - 07 - VOCANCE

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Un incendie se déclare dans une scierie. Un dépôt de sciure et plusieurs machines sont détruits. Dix ouvriers sont mis en chômage technique pour une durée indéterminée.

ARIA 7057 - 11/06/1995 - 19 - SAINT-CHAMANT

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Un incendie se déclare dans un bâtiment servant au stockage de bois dans une scierie.

ARIA 7204 - 28/07/1995 - 70 - AILLONCOURT

16.29 - Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
Un incendie détruit un bâtiment de stockage de bois de 1 000 m².

ARIA 7171 - 10/09/1995 - 92 - BOULOGNE-BILLANCOURT

52.10 - Entreposage et stockage

Un incendie se déclare dans un entrepôt à usage de stockage de bois et peinture de 600 m². Un quart du bâtiment est détruit par les flammes.

ARIA 8001 - 22/01/1996 - 88 - GRANDVILLERS

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un incendie détruit un hangar de stockage de bois contigu à une scierie.

ARIA 8425 - 04/04/1996 - 44 - SAVENAY

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un incendie se déclare dans une scierie. Un bâtiment de stockage de 800 m² abritant 1 000 m³ de bois est détruit.

ARIA 8634 - 24/04/1996 - 81 - GAILLAC

31.09 - Fabrication d'autres meubles

Dans une fabrique de meubles, un incendie se déclare dans un silo de stockage de sciures et de copeaux destiné à alimenter une chaudière. Le transfert des produits vers la chaudière est effectué par une vis sans fin. Le frottement métal-métal de la vis sur la goulotte peut avoir produit un échauffement susceptible de produire une amorce de combustion lente. Le silo est correctement relié à une liaison équipotentielle. Une initiation de la combustion par l'électricité statique est peu probable.

 **ARIA 9998 - 08/05/1996 - 61 - SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-BELLEME**

16.10 - Sciage et rabotage du bois

 Un incendie se déclare dans une scierie spécialisée dans la confection de lames de parquet. Le sinistre détruit un bâtiment de 2 500 m² affecté au séchage et au stockage du bois. Le déversement dans un regard d'eaux pluviales des eaux d'extinction provoque une pollution de la MEME (1e catégorie piscicole) sur 3,5 km. Les dégâts s'élèvent à 12 MF.

ARIA 9030 - 09/06/1996 - 29 - LANNILIS

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un incendie détruit un bâtiment à usage de stockage et séchage de bois.

ARIA 9156 - 14/06/1996 - 50 - SAINT-PLANCHERS

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Dans une scierie, un feu se déclare dans un bâtiment de stockage de bois.

ARIA 9287 - 20/06/1996 - 16 - BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

52.10 - Entreposage et stockage

Un incendie détruit un dépôt de bois de 150 m².

ARIA 9648 - 08/07/1996 - 56 - VANNES

30.12 - Construction de bateaux de plaisance

Un incendie se déclare dans une fabrique de bateaux. L'atelier de stratification et un hangar de stockage de bois de 2 600 m² sont détruits. Les autres ateliers protégés par des murs coupe-feu sont épargnés. 58 employés sont en chômage technique. L'hypothèse électrique est écartée car l'ensemble des installations est de type ADF. Celle d'une réaction exothermique provoquée par un mélange gel coat + catalyseur est retenue.

 **ARIA 9589 - 21/07/1996 - 69 - MEYZIEU**

28.14 - Fabrication d'autres articles de robinetterie

 Un incendie se produit dans un entrepôt de stockage de bois de 100 m². Un pompier est légèrement blessé.





ARIA 9719 - 08/08/1996 - 71 - GIVRY

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un incendie se déclare dans un dépôt de bois d'une scierie.

 **ARIA 10146 - 27/11/1996 - 03 - VILLENEUVE-SUR-ALLIER**

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

 Un incendie se déclare dans le local de stockage de bois et de solvant d'une menuiserie. Un employé est gravement brûlé au visage.





 **ARIA 10421 - 22/01/1997 - 09 - ARIGNAC**
 16.10 - *Sciage et rabotage du bois*
 Un incendie se déclare dans le dépôt de bois d'une scierie. Un pompier blessé au cours de l'intervention est hospitalisé.



ARIA 11194 - 04/06/1997 - 01 - BELLEY
 16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*
 Un incendie se déclare dans le stockage de bois de 200 m³ d'une menuiserie industrielle.

 **ARIA 12624 - 09/12/1997 - 94 - CRETEIL**
 16.21 - *Fabrication de placage et de panneaux de bois*
 Dans un entrepôt de 4 000 m² abritant des panneaux agglomérés divers dérivés du bois, un feu d'origine inconnue se déclare en l'absence des employés. L'abondante fumée s'échappant des exutoires ouverts en toiture ralentit la circulation sur une nationale proche. L'intervention mobilise 100 pompiers durant 2h30. Les bâtiments administratifs ont été épargnés, mais 400 des 1 400 m³ de panneaux entreposés ont été ravagés (10 MF). Le bâtiment imprégné de suies est décontaminé. La police effectue une enquête. La bonne gestion de la sécurité (hauteur de stockage réduite, piles espacées, hauteur sous-plafond suffisante, lanternaux fusibles de grande surface, etc.) a aidé les pompiers et permis de limiter les conséquences du sinistre.



ARIA 12237 - 05/01/1998 - 88 - GOLBEY
 16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*
 Un feu se déclare dans un bâtiment de stockage de charpentes et de cartons.

 **ARIA 12632 - 10/02/1998 - 37 - RICHELIEU**
 31.0 - *Fabrication de meubles*
 Dans une fabrique de meubles, une explosion se produit dans un silo métallique de 600 m³ destiné au stockage de sciure, en amont d'une installation de combustion. Un appel d'air consécutif à la mise en route des installations aurait activé un feu couvant. L'enceinte de stockage est éventrée mais il n'y a pas d'autre dommage. L'abandon de cet appoint très marginal de combustible est envisagé.



ARIA 2053 - 13/02/1998 - 35 - LANGON
 31.02 - *Fabrication de meubles de cuisine*
 Dans un établissement fabriquant des meubles de cuisines, un feu d'origine indéterminée survient dans un silo contenant 200 m³ de sciure de bois. Le silo est dépoté à l'aide d'un tracto-pelle et sous la surveillance d'une caméra thermique. Un périmètre de sécurité de 250 m est mis en place et des mesures d'explosimétrie sont réalisées. Le sinistre est maîtrisé après quelques heures d'intervention. Des pièges à déchets, pour retenir les corps étrangers aspirés avec la sciure, sont installés sur chacun des 2 réseaux d'aspiration avant l'entrée dans les cyclofiltres et le renvoi dans le silo. L'exploitant réalise une étude des dangers sur ses installations.

ARIA 12322 - 18/02/1998 - 21 - MONTBARD
 47.59 - *Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé*
 Un feu survient dans un entrepôt de stockage de meubles et d'électroménager.

 **ARIA 12813 - 20/04/1998 - 67 - SELESTAT**
 52.24 - *Manutention*
 Un incendie survient dans un hangar de stockage de palettes. Deux pompiers sont blessés durant l'intervention.



ARIA 12816 - 21/04/1998 - 54 - TOUL
 YY.YY - *Activité indéterminée*
 Un incendie survient sur un stockage de 4 000 palettes en plein air.

ARIA 12892 - 17/05/1998 - 01 - VIRIEU-LE-PETIT
 16.10 - *Sciage et rabotage du bois*
 Un incendie détruit une scierie de 1 200 m². Le stockage de bois et les machines sont épargnés. Neuf personnes sont au chômage technique.

 **ARIA 12958 - 24/05/1998 - 69 - TERNAY**
 38.32 - *Récupération de déchets triés*
 Dans un établissement spécialisé dans la réfection des palettes, situé sur une ancienne décharge près d'un important noeud autoroutier, un incendie visible à des km (flammes de 25 à 30 m) détruit 120 à 150 000 palettes entreposées sur 12 000 m² en îlots de 4 à 5 m de haut. Des promeneurs donnent l'alerte. Franchissant une autoroute qui sera coupée durant 1 h, des brandons enflamment des broussailles à flanc de colline. Les bâtiments, situés à 50 m du



stockage, abritant les ateliers et les locaux administratifs de la société et ceux d'une autre entreprise, sont préservés grâce à un arrosage massif. L'intervention dure 6 h. Le responsable du site, un employé et 3 pompiers sont blessés. La géomembrane de couverture de la décharge sera expertisée. Les dommages sont évalués à 120 MF. Un sinistre comparable avait déjà détruit plus de 100 000 palettes et une partie des bâtiments 7 ans auparavant.

ARIA 12986 - 05/06/1998 - 82 - MONTBARTIER

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie survient sur un stockage de palettes.

ARIA 13109 - 21/06/1998 - 74 - SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*

Un incendie se produit sur un stockage de planches empilées de 1 500 m³ sous un appentis et se propage à un silo contenant 300 m³ de sciure.

ARIA 13501 - 28/08/1998 - 76 - NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*

Un incendie détruit un stockage de bois dans une menuiserie et se propage à la toiture. Dix personnes sont au chômage technique.

 **ARIA 14118 - 26/09/1998 - 10 - LA CHAPELLE-SAINT-LUC**

29.32 - *Fabrication d'autres équipements automobiles*

 Sur l'aire de stockage d'une usine d'équipements automobiles, un incendie détruit environ 4 000 m³ de palettes de bois (80%) et d'intercalaires en polyéthylène (20 %). Deux pompiers de l'usine sont légèrement brûlés par le rayonnement. Environ 1 000 m³ d'eaux d'extinction se déversent dans la SEINE via le réseau pluvial. Un acte de malveillance serait à l'origine de cet incendie. Il n'y aurait pas d'impact sur l'environnement. L'entreprise doit conditionner et évacuer les résidus de façon appropriée et un diagnostic du sol à l'emplacement du sinistre et de l'aire de débordement des eaux d'extinction.

ARIA 14283 - 07/11/1998 - 76 - DIEPPE

47.59 - *Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé*

Un incendie se déclare dans un dépôt de meubles.

ARIA 14384 - 19/11/1998 - 72 - YVRE-L'EVEQUE

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie détruit environ 300 palettes sur les 20 000 d'un stockage à l'air libre. Il n'y a pas eu de propagation aux bâtiments voisins.

 **ARIA 14409 - 24/11/1998 - 01 - BELLEY**

52.10 - *Entreposage et stockage*

Un incendie détruit 2 000 m³ de bois dans un bâtiment de stockage. Les dommages matériels sont de 2,3 MF.





ARIA 14501 - 03/12/1998 - 01 - BELLEY

16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*

Un incendie survient dans un hangar de stockage de bois d'une menuiserie et détruit 300 m² sur les 2 000 m² du stockage.

 **ARIA 15398 - 16/04/1999 - 10 - VILLE-SOUS-LA-FERTE**

16.29 - *Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie*

 Dans une entreprise de contreplaqué moulé, un incendie est provoqué par une explosion dans un silo de stockage de copeaux et poussières de bois alimentant une chaudière. Les pompiers maîtrisent rapidement le sinistre. Un échauffement de la poussière de bois serait responsable de l'explosion. Le silo est vidé, en partie seulement, avant la remise en marche de la chaudière. Une nouvelle explosion et un nouvel incendie surviennent le 4 mai 1999.



 **ARIA 15436 - 01/05/1999 - 45 - SAINT-JEAN-DE-BRAYE**

46.31 - *Commerce de gros de fruits et légumes*

 Dans une coopérative spécialisée dans la production et la vente de fruits et légumes, un incendie d'origine criminelle détruit 1 500 casiers à fruits en bois dans un stockage à ciel ouvert et la moitié du bâtiment de 2 000 m². Trois pompiers sont brûlés superficiellement. Les 10 employés sont au chômage technique. Les dommages sont estimés à 8 MF. Aucune information n'est donnée sur les dommages éventuels subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre de l'ammoniac (NH3).



 **ARIA 15635 - 03/05/1999 - 10 - VILLE-SOUS-LA-FERTE**

16.29 - *Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie*

 Moins de 3 semaines après un accident identique, un incendie est provoqué par une explosion dans un silo de stockage de copeaux et poussières de bois alimentant la chaudière d'une entreprise de contreplaqué moulé. Les pompiers arrosent et désenfument le silo (aucune flamme visible). L'évent a bien joué son rôle. Le silo est vidé en totalité. Un nouvel échauffement de la poussière de bois serait en cause, notamment suite à l'incendie précédent après lequel le silo n'avait pas été totalement vidé malgré la présence de poussières et copeaux fortement mouillés par les eaux d'extinction. L'exploitant fait appel aux différentes sociétés de construction de ses installations pour trouver des solutions.



 □ □ □ □ □ **ARIA 15862 - 14/07/1999 - 26 - TAIN-L'HERMITAGE**
 10.39 - Autre transformation et conservation de fruits et légumes
 ■ □ □ □ □ □ Dans une entreprise de conditionnement de fruits et légumes un incendie détruit un stockage de 4 000 m³ de palettes
 □ □ □ □ □ et se propage à une partie du bâtiment. Quatre des 65 pompiers intervenant sont légèrement blessés. Il s'agit d'un
 □ □ □ □ □ acte criminel, cette exploitation a déjà subi un tel acte 15 mois plus tôt et son fournisseur de caquettes a été victime
 d'un incendie cette même nuit. Les unités de conditionnement ne sont pas atteintes, il n'y aura pas d'interruption de
 production en pleine saison. Aucune information n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

ARIA 15900 - 20/07/1999 - 84 - ORANGE

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Un incendie détruit 1 200 m² de bâtiment et 2 000 m² de stockage de palettes dans une usine de réfection de palettes en bois. Des lignes électriques étant menacées par les flammes, le service de distribution d'électricité coupe l'alimentation de tout un secteur. Une partie de la circulation de l'autoroute A7 a été interrompue et déviée.

ARIA 15916 - 23/07/1999 - 08 - WARCQ

YY.YY - Activité indéterminée

Dans l'enceinte d'une entreprise, un incendie détruit un dépôt de palettes situé en plein air.

ARIA 15932 - 24/07/1999 - 91 - SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON

38.32 - Récupération de déchets triés

Un feu se déclare dans un dépôt à l'air libre de 10 000 m³ de palettes de bois et de matériaux de récupération.

ARIA 16338 - 11/09/1999 - 38 - LA COTE-SAINT-ANDRE

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Dans une scierie, un incendie se déclare sur un silo de 150 m³, de 10 m de haut, et se propage au stockage de bois.

 □ □ □ □ □ **ARIA 16411 - 24/09/1999 - 38 - DIEMOZ**
 01.25 - Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
 ■ ■ □ □ □ □ Dans une roseraie, un feu destiné à éliminer des palettes usagées se propage au stockage de palettes voisin. La
 □ □ □ □ □ chaleur dégagée fait fondre les isolants de la ligne d'alimentation électrique de l'établissement. Les 120 employés
 □ □ □ □ □ sont au chômage technique pendant 1/2 journée.

ARIA 16802 - 23/11/1999 - 13 - MARSEILLE

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Un incendie se déclare dans un dépôt de palettes et se propage à la toiture d'un hangar.

ARIA 16876 - 11/12/1999 - 21 - CORPEAU

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un incendie détruit une menuiserie abritant un atelier de fabrication et un stockage de bois.

ARIA 16944 - 20/12/1999 - 68 - ALTKIRCH

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

Dans une usine de fabrication de panneaux de bois, un incendie se déclare dans un dépôt de sciure situé à l'extérieur du bâtiment. Les pompiers maîtrisent rapidement l'incendie.

ARIA 17186 - 31/01/2000 - 56 - VANNES

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un incendie se déclare sur une aire de stockage de bois.

ARIA 17301 - 26/02/2000 - 03 - MOLINET

01.50 - Culture et élevage associés

Un incendie se déclare dans un stockage de bois dans un hangar de 500 m².

ARIA 17326 - 29/02/2000 - 25 - VOUEAUCOURT

YY.YY - Activité indéterminée

Un incendie détruit un hangar à usage de stockage de bois sur 8 000 m².

ARIA 17814 - 13/03/2000 - 43 - SAINT-PAL-DE-MONS

31.09 - Fabrication d'autres meubles

Dans une fabrique de meubles et cercueils, un moteur électrique est à l'origine d'un incendie qui, grâce à des portes coupe-feu limitant son extension, détruit les seuls 600 m² de l'atelier de vernissage. La présence de produits inflammables a attisé le feu, mobilisant 50 sapeurs pompiers et une quinzaine de véhicules pendant 1 h 30. La charpente métallique et la structure du bâtiment sont gravement endommagées. Les pompiers assurent une surveillance des locaux en raison de la présence de stockages de bois dans les ateliers contigus. Les éléments coupe-feu ont été efficaces.

ARIA 17444 - 21/03/2000 - 69 - ANSE

38.32 - Récupération de déchets triés

Dans une entreprise collectant et recyclant des matériaux, un incendie visible à plusieurs kilomètres embrase 500 t de palettes entreposées à ciel ouvert. Les pompiers déploient rapidement un important dispositif hydraulique et luttent de nombreuses heures avant de maîtriser le

sinistre. La gendarmerie effectue une enquête. D'après les premières investigations, le feu serait parti d'un talus situé à quelques mètres du lieu de stockage principal. Les dommages sont évalués à 40 KF.

ARIA 17530 - 06/04/2000 - 67 - MUTTERSOLTZ

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Dans une menuiserie fabriquant des charpentes en bois lamellé-collé, un incendie détruit un atelier servant de dépôt de bois (dont du bois précieux) et de produits finis de 2 000 m². L'intervention de plus de 60 pompiers dont 3 seront légèrement blessés, permet au personnel du service commercial situé au 1er étage d'évacuer les ordinateurs et les dossiers. Le feu est maîtrisé en 1 h 30. L'important dégagement de fumées nécessite l'emploi d'appareils respiratoires. Des étincelles provenant d'une scie circulaire ont initié le feu qui s'est propagé au silo de sciures par les gaines de ventilation.

ARIA 17546 - 11/04/2000 - 70 - LURE

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

Dans une usine de fabrication de panneaux de particules, un incendie détruit un bâtiment de stockage de 6 000 m² contenant 12 000 m³ de panneaux (15 jours de production). L'isolement par rapport au bâtiment de production et l'intervention de 53 pompiers avec un important dispositif hydraulique permet de préserver l'outil de fabrication. La production (en continue) est interrompue pendant 4 h seulement. La cause du sinistre est inconnue et il n'y a pas d'impact notable sur l'environnement.

ARIA 17695 - 08/05/2000 - 31 - TOULOUSE

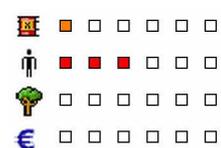
YY.YY - Activité indéterminée

Un feu se déclare sur un stockage de 5 000 m³ de déchets de bois.

ARIA 17850 - 06/06/2000 - 86 - THURE

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un incendie se déclenche dans un dépôt de bois attenant à une menuiserie.

 **ARIA 17916 - 09/06/2000 - 69 - VILLEURBANNE**

38.32 - Récupération de déchets triés

En présence d'un vent violent, un feu embrase un dépôt de palettes de 200 m² dans une entreprise de recyclage de palettes. Le dépôt et un bâtiment adjacent sont détruits. Un périmètre de sécurité est mis en place. Des câbles électriques et une gaine de gaz cèdent sous la chaleur, une fuite de gaz s'enflamme immédiatement. Les services d'intervention d'urgence coupent l'électricité, privant de courant 4 habitations voisines. Le gaz est coupé peu après et 2 000 logements sont atteints. Le sinistre se propage à un établissement adjacent fabriquant des bâches pour piscines ; 180 m² de locaux administratifs, 2 habitations attenantes et 2 véhicules légers sont détruits. L'un des pompiers est légèrement brûlé au visage et aux mains lors de l'intervention. A la suite du sinistre, 9 des salariés de l'entreprise tiers se retrouvent en chômage technique. Des déchets de bois régulièrement brûlés dans un brasero pourraient être à l'origine du sinistre. Une enquête est effectuée.

ARIA 18248 - 12/07/2000 - 49 - SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Un incendie détruit en soirée 7 000 palettes stockées dans le dépôt extérieur d'un établissement rénovant des palettes ; 37 des 47 employés sont en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête. Malgré une interdiction de brûlage des déchets sur le site (pratique ayant déjà fait l'objet de sanctions), interdiction reprise dans les consignes d'exploitation, un employé effectue cette opération dans un fût de 200 l. Un feu qui se serait propagé sous l'effet du vent au stock de palettes situé à proximité vers 17 h 30, aurait été rapidement maîtrisé par les employés. Ces derniers n'observant plus aucune trace de foyer auraient quitté les lieux à la fin de la journée de travail aux environs de 19 h. Absent dans la journée, le responsable de l'établissement découvre l'incendie à son retour vers 21 h 30. La violence du sinistre conduit les pompiers à évacuer une habitation proche (3 occupants). Une mare située à proximité de l'établissement sera utilisée pour alimenter les matériels de lutte contre l'incendie.

ARIA 18367 - 29/07/2000 - 74 - SAMOENS

16.1 - Sciage et rabotage du bois

Un incendie se déclare dans un bâtiment de 300 m² à usage de stockage et de sciage de bois. Trois personnes sont en chômage technique.

ARIA 18545 - 29/08/2000 - 67 - CHATENOIS

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un incendie se déclare dans un dépôt de bois dans une menuiserie.

ARIA 18617 - 07/09/2000 - 92 - CHATILLON

52.2 - Services auxiliaires des transports

Un incendie se déclare dans un entrepôt de stockage de meubles.

ARIA 18848 - 03/10/2000 - 66 - ELNE

52.2 - Services auxiliaires des transports

Un incendie détruit un bâtiment de 4 000 m² utilisé comme dépôt de palettes.

ARIA 18856 - 04/10/2000 - 63 - MALAUZAT

52.2 - Services auxiliaires des transports

Un incendie se déclare dans un entrepôt utilisé comme stockage de meubles.

ARIA 18987 - 19/10/2000 - 68 - ILLFURTH

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un incendie se déclare dans une scierie. Le feu aurait démarré dans une caisse en bois entreposée dans un local de stockage.

 **ARIA 22835 - 16/02/2001 - 974 - LE PORT**

 16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

 Un acte de malveillance serait à l'origine d'un incendie qui se déclare vers 3 h 30 dans le stockage de bois d'une entreprise de découpe et traitement du bois. Le gardien alerté par des aboiements de chiens constate le début d'incendie et tente de l'éteindre avec les R.I.A. situés à proximité. Une alimentation en eau insuffisante n'aurait pas permis d'empêcher la propagation du feu qui s'alimente de palettes et de planches en paquets entretoisés en attente de traitement. Malgré l'intervention d'une quarantaine de pompiers, un léger vent permet aux flammes de sauter les allées aménagées entre les zones de stockage et d'atteindre le bâtiment de découpe et de traitement. L'incendie à l'intérieur des ateliers conduit à l'effondrement des structures et bardages. Un câble de la ligne HT surplombant le site se rompt sous l'effet de la chaleur. Le sinistre détruit 5 000 des 20 000 m² du site. Un stockage, en cubitainers plastiques, de 5 m³ de produit de traitement à base d'arsenic, de cuivre et de chrome (concentration à 30 %) se déverse dans la rétention, et la présence de la cuve de traitement de 28 m³ de produit dilué à 3,4 %, placés dans une rétention de 82 m³, font craindre un risque de pollution important en cas de débordement par les eaux d'extinction et les eaux de pluie ou de non étanchéité. Un pompage d'eau industrielle situé à 125 m en aval du site et un d'eau potable situé à 300 m sont arrêtés et des analyses sont effectuées. Un arrêté préfectoral proposé par l'Inspection des Installations Classées impose à l'exploitant de réaliser un diagnostic de la pollution potentielle des eaux et du sol, de fournir un bilan matière sur les produits de traitement du bois et de mettre en sécurité les déchets en attente de leur élimination (conditionnement en fûts pour envoi en métropole). La localisation de 2 zones polluées par l'arsenic, une zone non-étanche où était stocké du bois traité et une zone d'infiltration des eaux d'extinction et des eaux pluviales au droit d'un pylône supportant la ligne HT, conduit à imposer la mise en place d'un piézomètre de surveillance de la nappe phréatique, le décapage superficielle des zones non imperméabilisées et l'aménagement d'une récupération des eaux pluviales sur les zones imperméabilisées.

ARIA 20101 - 16/03/2001 - 91 - MASSY

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un feu se déclare dans un dépôt de palettes.

ARIA 20461 - 02/04/2001 - 974 - LE PORT

38.22 - *Traitement et élimination des déchets dangereux*

Dans une déchetterie industrielle, un feu se déclare dans un stock de palettes en bois, menace le bâtiment de l'établissement avant de s'étendre à une aire de stockage et à des balles de papier entreposées à proximité. Un important nuage de fumée est émis. Une vingtaine de pompiers maîtrise le sinistre. Les installations sont partiellement détruites.

ARIA 17509 - 03/04/2001 - 38 - SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS

81.30 - *Services d'aménagement paysager*

Un incendie se déclare dans un entrepôt de stockage de bois et une serre horticole.

ARIA 20190 - 04/04/2001 - 51 - THIEBLEMONT-FAREMONT

16.2 - *Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie*

Un feu de palettes se propage sur 1 000 m² dans une entreprise assurant, entre autres, leur stockage. Les secours interrompent la circulation sur la route nationale située à proximité.

ARIA 20214 - 08/04/2001 - 39 - PLAISIA

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie se déclare dans un bâtiment de stockage de bois et détruit 20 m³ de produit.

 **ARIA 20241 - 13/04/2001 - 63 - RIOM**

 46.73 - *Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires*

 Dans une entreprise spécialisée dans la rénovation de palettes en bois, un incendie détruit 2 500 m² des 5 000 m² du dépôt. Les bâtiments sont menacés à cause du vent. La circulation sur la ligne ferroviaire voisine est interrompue ; 70 pompiers maîtrisent le feu en 1 h mais assure une surveillance de plusieurs heures. Six d'entre eux sont légèrement brûlés, l'intense chaleur dégagée par des flammes de 30 m de haut ayant traversé leur tenue de protection. La police effectue une enquête pour découvrir l'origine de l'incendie ; un acte de malveillance est suspecté (départ du feu en plusieurs endroits).

ARIA 20460 - 03/06/2001 - 10 - VILLE-SOUS-LA-FERTE

16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*

Un feu se déclare début juin dans un boisseau de 30 m³ de sciures de bois grasses issues des postes de finition et collectées par aspiration. Grâce à l'intervention des pompiers, seule la structure métallique du boisseau est dégradée. Selon l'expertise, l'origine de l'incendie serait un auto-échauffement des sciures dû à la présence d'acides gras (composés oxydables), aux conditions géométriques du stockage (boisseau de 2 m de haut) et aux conditions thermiques le jour du sinistre (25°C) ; de tels risques pourraient être prévenus par un inertage du boisseau ou une réduction du temps de séjour ou de l'épaisseur du dépôt de sciures.

 **ARIA 20643 - 01/07/2001 - 01 - SAINT-JEAN-DE-NIOST**

 16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

 Un feu se déclare dans une usine de fabrication de palettes. Il détruit un stockage de 7 600 m² de palettes et un bâtiment voisin de 2 000 m² (magasin de vente de vêtements fermé). Les pompiers déploient un important système hydraulique et maîtrisent le sinistre en 2 h. Deux pompiers sont blessés lors de l'intervention.

ARIA 20847 - 27/07/2001 - 51 - REIMS

16.29 - *Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie*

Un incendie se déclare dans un bâtiment de 200 m² servant au stockage de bois. Le feu se propage par le toit à une habitation mitoyenne.

ARIA 21492 - 02/08/2001 - 16 - CHERVES-RICHEMONT

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Un incendie se déclare dans le dépôt de grumes de 150 m³ d'une scierie. Les pompiers évitent la propagation du feu à un stock de milliers de cageots et de palettes situé à proximité. Un brûlage de déchets quelques heures plus tôt serait à l'origine du sinistre.

ARIA 21421 - 12/09/2001 - 35 - LE PERTRE

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un incendie se déclare dans 2 silos de 20 m³ d'une menuiserie. Une étincelle provenant de machines se serait rapidement propagée dans le tuyau d'aspiration de la sciure avant de provoquer l'incendie. Vingt-cinq employés sont en chômage technique. Les pompiers évitent la propagation du feu aux 3 bâtiments, ateliers de débit, de fabrication et de dépôt et surtout l'explosion des silos.

ARIA 21151 - 14/09/2001 - 70 - HERICOURT

16.2 - Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie

Un incendie se déclare dans un atelier de menuiserie de 500 m² touchant des bâtiments de stockage.

 **ARIA 21148 - 14/09/2001 - 01 - GEX**

YY.YY - Activité indéterminée

 Un incendie se déclare sur un stockage de bois de 800 m² d'un atelier et sur une partie d'habitation. Trois personnes

 sont relogées.



ARIA 21169 - 18/09/2001 - 03 - CUSSET

YY.YY - Activité indéterminée

Dans une ancienne menuiserie, un incendie détruit un bâtiment de 150 m² à structure en bois et utilisé pour le stockage de bois et pour le stationnement de 8 véhicules.

ARIA 21201 - 03/10/2001 - 56 - GUENIN

32.99 - Autres activités manufacturières n.c.a.

Un incendie se déclare dans un dépôt de bois dans une usine de fabrication de cabanes de jardin de 3 000 m². Les flammes menacent 3 poulaillers et une usine de traitement situés à proximité. Une soixantaine de pompiers lutte pendant plusieurs heures contre le feu alimenté par le stock de bois, situé à l'intérieur du magasin.

ARIA 21383 - 03/11/2001 - 73 - UGINE

YY.YY - Activité indéterminée

Un incendie se déclare dans un bâtiment à usage de stockage de bois et de charbon de 600 m².

 **ARIA 21511 - 09/12/2001 - 21 - BEIRE-LE-CHATEL**

16.10 - Sciage et rabotage du bois

 Un incendie détruit une ancienne usine de 3 000 m² comportant un bâtiment de 3 niveaux et 2 hangars utilisés

 comme magasin d'exposition de meubles et stockages de bois ; 21 pompiers empêchent la propagation du feu à un pavillon voisin dont les occupants sont évacués. Les gaines des fils d'alimentation électrique des maisons face au

 sinistre fondent, entraînant la coupure du courant dans le quartier. Un gendarme sur les lieux du sinistre se blesse à la tête en glissant sur une plaque de glace due aux eaux d'extinction.

ARIA 21526 - 11/12/2001 - 64 - ASCAIN

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Dans une menuiserie, un incendie se déclare dans le bâtiment de stockage de 150 m².

ARIA 21550 - 14/12/2001 - 71 - DRACY-SAINT-LOUP

01.50 - Culture et élevage associés

Un incendie se déclare dans un stockage de copeaux et de sciure de bois de 500 m³ et se propage à un second dépôt. Une reconnaissance est effectuée avec une caméra thermique. La fumée envahit une route nationale en raison d'un vent violent.

ARIA 21806 - 24/01/2002 - 94 - VILLENEUVE-LE-ROI

YY.YY - Activité indéterminée

Un incendie se déclare dans un entrepôt servant au stockage de cagettes. Les secours déploient 6 grosses lances et un dépôt pétrolier voisin met en service une lance canon et des couronnes d'arrosage de 3 bacs en protection.

ARIA 21933 - 20/02/2002 - 59 - STEENVOORDE

YY.YY - Activité indéterminée

Un incendie se déclare dans un stockage de palettes et nécessite la mise en oeuvre de gros moyens hydrauliques par les pompiers.

ARIA 22189 - 10/04/2002 - 61 - VILLEDIEU-LES-BAILLEUL

16.2 - Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie

Un incendie détruit un dépôt de bois de 400 m² et se propage à l'atelier de production de 100 m². Le feu est sans doute causé par un problème électrique.

ARIA 22383 - 26/04/2002 - 88 - MOYENMOUTIER

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie se déclare dans un silo à usage de stockage de sciure de 200 m².

ARIA 22382 - 27/04/2002 - 24 - PRIGONRIEUX

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie se déclare dans un bâtiment de 1 000 m² à usage de stockage de bois.

 **ARIA 22545 - 01/06/2002 - 89 - SAINT-FLORENTIN**

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

 Un incendie détruit un stock de poteaux de bois de 12 500 m² (25 000 m³ de bois détruits, dont 95 % traités au sulfate de cuivre et 5 % avec des produits arséniés) dans un dépôt de supports usagés en bois pour lignes électriques et télécommunication. La fumée émise présentant des risques toxiques, toutes les personnes sur place subissent un examen. Un pompier est légèrement incommodé lors de l'intervention. Les flammes épargnent le bâtiment abritant les bureaux et les outils de production de l'entreprise voisine.

ARIA 22618 - 21/06/2002 - 17 - DOLUS-D'OLERON

37.0 - *Collecte et traitement des eaux usées*

Un incendie se déclare sur un stockage de bois dans une déchetterie.

ARIA 22742 - 23/07/2002 - 22 - SAINT-THELO

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie se déclare dans un hangar à usage de stockage de sciure (20 t) ; 2 employés sont mis en chômage technique.

ARIA 22761 - 28/07/2002 - 22 - SAINT-RIEUL

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

Un incendie se déclare dans un entrepôt de stockage d'une usine de fabrication de cageots. Un pompier est légèrement blessé.

ARIA 23170 - 28/09/2002 - 40 - SOUSTONS

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie se déclare dans une usine de stockage et de traitement de bois.

ARIA 23218 - 05/10/2002 - 40 - SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie se déclare dans un stockage de bois.

ARIA 23543 - 18/11/2002 - 95 - GOUSSAINVILLE

46.15 - *Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie*

Un incendie se déclare dans un dépôt de meubles de 400 m².

ARIA 23594 - 01/12/2002 - 81 - SOREZE

46.73 - *Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires*

Des feux se déclarent à plusieurs endroits dans un entrepôt de 6 000 m² abritant un stock de bois. Le bâtiment et le stockage sont détruits. Une soixantaine de pompiers parvient à préserver un autre bâtiment de stockage de 10 000 m² et un bâtiment abritant un séchoir derrière lequel se trouvent 3 citernes de gaz. Un début d'incendie avait déjà affecté ce bâtiment au mois de juillet. L'hypothèse d'un acte de malveillance est privilégiée.

 **ARIA 23815 - 04/01/2003 - 11 - NARBONNE**

47.78 - *Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé*

 Un incendie détruit un entrepôt abritant du matériel de camping et de caravaning ainsi qu'un stock de meubles. Le feu semble avoir pris dans un stock de palettes en bois accumulées le long de la zone de stockage du matériel de camping. Deux magasiniers ont tenté en vain, avec un extincteur, de maîtriser les flammes attisées par un vent violent et nourries par du bois, de la résine, du plastique et des toiles de tente. Les forces de l'ordre établissent un périmètre de sécurité autour de la zone sinistrée. Une épaisse fumée noire envahit la zone commerciale et les quartiers de la ville. Les poutrelles d'acier et les panneaux de tôles sont distordus en raison de la chaleur intense. Une double déflagration achève de ravager le bâtiment de 3 000 m². Une quarantaine de pompiers, munis d'appareils respiratoires, maîtrise l'incendie au bout d'1h30. Les dommages s'élèvent à 2,3 M.euros.

ARIA 23939 - 21/01/2003 - 46 - CAHORS

94.99 - *Activités des organisations associatives n.c.a.*

Un incendie se déclare dans un bâtiment à usage de stockage de meubles d'une association caritative. 17 personnes sont évacuées.

ARIA 23980 - 01/02/2003 - 33 - BORDEAUX

52.10 - *Entreposage et stockage*

Un incendie détruit un bâtiment de 300 m² abritant un stockage de meubles.

ARIA 24092 - 25/02/2003 - 37 - CHINON

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

Un incendie se déclare dans un dépôt de cagettes en bois sur 800 m² dans une ancienne scierie.

ARIA 24370 - 05/04/2003 - 40 - SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un incendie détruit un stockage de 1 000 m³ de bois dans un bâtiment.

ARIA 24405 - 14/04/2003 - 51 - POILLY

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Un incendie se déclare sur un stockage de 200 m³ de grumes situé à l'extérieur d'une scierie et se propage au bâtiment à proximité.

 **ARIA 24519 - 29/04/2003 - 58 - CLAMECY**

16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*

 Un incendie se déclare dans une menuiserie et son dépôt de bois de 500 m².





ARIA 24571 - 15/05/2003 - 70 - MIELLIN

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Un feu sur une déligneuse dans une scierie, se propage à un stockage et à un tapis de transport de copeaux ; 16 pompiers interviennent avec 3 lances alimentées en partie par un cours d'eau. A la suite du sinistre, 10 ouvriers sont en chômage technique 10 jours.

ARIA 24640 - 23/05/2003 - 81 - SOREZE

46.73 - *Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires*

Dans une zone industrielle, un incendie détruit un stockage de bois de 6 000 m² et ses 1 500 m³ de merisier et bois précieux. Plus de 120 pompiers luttent toute la nuit pour circonscrire l'incendie, mais 17 employés sont en chômage technique. La gendarmerie enquête sur l'hypothèse d'un nouvel acte criminel dans la zone industrielle touchée par 2 autres incendies quelques mois auparavant.

ARIA 24888 - 19/06/2003 - 41 - MOREE

25.50 - *Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres*

Un feu se déclare dans un stock de palettes en bois dans l'enceinte mais hors des bâtiments d'une usine de matériels de rangement en métal (20 000 m² construit sur 4 ha). Le gardien qui effectue sa ronde de nuit peu avant 2 h, alerte les pompiers. L'incendie se propage très vite à un bâtiment de stockage voisin du stockage de palettes, puis aux ateliers de production et à certains bâtiments de stockage de produits finis (classeurs métalliques et plastiques). Une centaine de pompiers maîtrise le feu après 4 h d'intervention, déploiement de 17 lances et utilisation de 1 200 m³ d'eau prélevée sur 2 poteaux d'incendie et dans le LOIR bordant l'usine. Aucune victime n'est à déplorer et la rivière ne semble pas avoir été polluée. Les dommages matériels sont importants : 8 000 m² de bâtiments détruits et 4 000 m² de toitures endommagées par les gaz chauds. Les installations de peintures sont touchées toutefois les fûts de peinture ont pu être sortis des ateliers dès le début de l'incendie. Le stockage de ces peintures et une citerne de propane de 13 t ont été protégés par l'arrosage des pompiers. Les installations de traitements de surface sont détruites (tunnel de dégraissage-phosphatation) mais les baignoires de traitement ont été retenus dans les rétentions et dans le réseau d'égout interne fermé par une vanne dès l'intervention des pompiers (présence d'un responsable du service maintenance). Le décaissement de quais de chargement a permis de retenir les eaux d'extinction sur une autre partie du site. Les eaux polluées sont évacuées dans un centre de traitement spécialisé. Les 90 employés sont au chômage technique. L'exploitant envisage une démolition rapide des bâtiments endommagés pour la reconstruction de nouvelles installations.

ARIA 24880 - 20/06/2003 - 79 - SECONDIGNE-SUR-BELLE

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Dans une scierie de 8 000 m², un feu se déclare vers 21h15 dans un silo de sciure à ciel ouvert situé à l'extérieur des bâtiments de fabrication. Alertés par l'exploitant, une soixantaine de pompiers mettent en oeuvre un important dispositif hydraulique (10 lances, 4 fourgons pompes, 1 grande échelle, 2 camions dévidoirs, 1 moto-pompe) et préservent les stockages de bois et bâtiments industriels alentours. Les pompiers s'approvisionnent dans une réserve de 300 m³ d'eau, réalimentée par la BOUTONNE. Les opérations de déblaiement puis de surveillance se prolongent jusqu'au lendemain soir.

 **ARIA 25192 - 26/07/2003 - 89 - BAZARNES**

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

 Dans une fabrique d'emballages en bois, un feu se déclare sur un stockage de palettes de 10 000 m² entreposées à l'extérieur des ateliers. Atteint par un fort vent, l'incendie se propage très vite et menace les ateliers, le parc de véhicules ainsi que les bâtiments d'une entreprise voisine. L'intervention mobilise durant 3 heures 50 pompiers qui rencontrent de grandes difficultés d'alimentation en eau. Deux pompiers et un employé sont légèrement blessés.


 Bien que le site soit entièrement clôturé et fermé, l'incendie est d'origine criminelle. L'exploitant met en place un gardiennage permanent et un système de vidéo-surveillance.

ARIA 25511 - 31/07/2003 - 40 - LESPERON

02.20 - *Exploitation forestière*

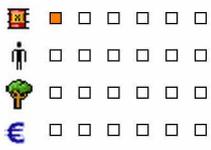
Dans une scierie, un feu se déclare dans une benne contenant 10 m³ de copeaux. Le veilleur de nuit découvre l'incendie pendant sa ronde et tente en vain de l'éteindre avant d'alerter les pompiers. L'incendie se propage aux parois extérieures du silo à sciures, puis au circuit d'aspiration et de séparation air-sciures (cyclones). D'après l'exploitant, un court-circuit électrique sur le moteur de la vis sans fin qui surplombe la benne serait à l'origine de l'incendie. Après expertise, il s'avère qu'un tube néon pourrait en être la cause. L'installation d'aspiration n'ayant pas été nettoyées depuis 2 ans, ce qui a pu faciliter le développement de l'incendie. L'exploitant met en place le nettoyage régulier des structures exposées au dépôt de sciures, l'aspersion d'eau de la paroi extérieure des cyclones et la révision des moteurs électriques (avec amélioration de leur protection électrique).

ARIA 25269 - 06/08/2003 - 38 - SALAISE-SUR-SANNE

16.23 - *Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries*

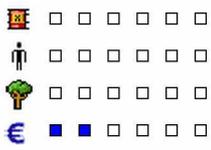
Lors d'une journée de canicule, un feu se déclare dans une menuiserie-charpente désertée à l'heure du déjeuner. L'établissement se trouve à une centaine de mètres de l'A7 et de la N7. Le bois sec fournit un lieu propice au développement du sinistre ; à l'arrivée des pompiers, les

flammes ont déjà emporté une bonne partie du bâtiment. Une quarantaine de pompiers met en oeuvre 7 grosses lances. L'importante fumée noire émise et la chaleur étouffante qui règne autour du sinistre compliquent l'intervention. La présence de matières inflammables (véhicules de levage, fûts de stockage) constitue de plus un danger supplémentaire. Une douzaine de gendarmes sécurise la zone, coupe la circulation dans les 2 sens sur la N7 et prend des mesures de ralentissement sur l'A7. Le préjudice est important ; de nombreux produits finis (escaliers, charpentes) et des centaines de m³ de bois sont partis en fumée. Une vingtaine de salariés est en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête et une expertise est réalisée.

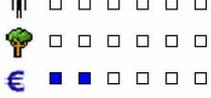
 **ARIA 25294 - 07/08/2003 - 39 - SAINT-AUBIN**

01.50 - Culture et élevage associés

 Un incendie se déclare dans un bâtiment agricole de 150 m² abritant 30 t de paille et un stockage de bois et se propage à une habitation. Au cours du sinistre, une cuve de fioul prise dans les flammes explose ; son contenu alimentant les flammes (effet domino).

 **ARIA 25490 - 08/08/2003 - 18 - LEVET**

46.17 - Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac

 Sur une plate-forme logistique comprenant un entrepôt de 33 000 m², un feu se déclare sur un stock extérieur de palettes de bois. L'incendie a probablement été initié par le frottement de la fourche métallique d'un chariot élévateur sur le sol. Le personnel est évacué. Les températures ambiantes très élevées favorisent un embrasement très rapide des stockages dont leur situation en limite du site permet ensuite à l'incendie de se propager aux champs de chaume

voisins et de menacer un lotissement. L'intervention mobilise 125 pompiers et un important dispositif hydraulique (2 poteaux incendie de débit 250 m³/h) qui fera apparaître en fin d'opération certains signes de faiblesse au niveau du château d'eau de la commune. Le secours maîtrise le sinistre après 3h15 d'intervention, puis établissent une surveillance jusqu'au lendemain matin. A la suite du sinistre, 3 200 palettes vides, 67 palettes d'eau de sources, 304 conteneurs isothermes et 17 balles de cartons sont détruits. L'établissement disposant d'aires de stockages entièrement bétonnées et étant dépourvu de bassin de confinement, les 600 m³ d'eaux utilisés pour éteindre l'incendie se sont déversés dans le réseau du site, puis dans le réseau communal des eaux pluviales relié à la RAMPENNE par un fossé. L'Inspection des Installations Classées (IIC) constate la présence de particules en suspension noirâtres, de traces d'hydrocarbures et d'une quantité importante de boue dans le déboucheur et le fossé. Les zones de stockage bétonnées sinistrées ont été fragilisées et recouvertes de déchets sur plusieurs dizaines de m² (cendres, produits partiellement consumés). Devant les risques de pollution par infiltrations dans le sol et des entraînements par les eaux, l'IIC propose au préfet un arrêté de prescriptions d'urgence prévoyant plusieurs mesures conservatoires : curage des réseaux et des fossés par lesquels les eaux d'extinction ont transité, stockage sous abri puis analyses et élimination des boues, évacuation des cendres et résidus de combustion, mise en sécurité de la zone du sinistre puis contrôle du génie civil par un organisme compétent. Par ailleurs un ensemble de mesures visant à limiter les conséquences d'un éventuel sinistre font l'objet d'un arrêté complémentaire : mise en place d'un POI, confinement des eaux d'incendie, mise en place dans l'entrepôt de murs coupe-feu et d'un réseau de sprinklage, éloignement des stockages extérieurs des entrepôts et des abords de l'établissement.

ARIA 25311 - 11/08/2003 - 60 - BRETEUIL

52.10 - Entreposage et stockage

Dans un bâtiment de stockage, un incendie embrase peu avant 6 h 500 m² de palettes, bois et cartons. L'intervention mobilise 70 pompiers avec une douzaine de lances.

ARIA 26730 - 25/08/2003 - 19 - MEYMAC

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un feu se déclare vers 22 h sur un lot de poteaux de bois récupérés prêts à être expédiés en Allemagne pour destruction ; 100 stères de bois sont calcinés et 200 stères sont atteintes par les flammes. L'exploitant prend plusieurs mesures : mise sous bâche des bois calcinés pour éviter leur lessivage, analyse des eaux autour du lieu du sinistre, stockage en conteneurs, analyse et élimination adaptée des cendres et terres situées en-dessous des zones incendiées. L'incendie serait d'origine criminelle.

ARIA 25422 - 26/08/2003 - 29 - LANHOUARNEAU

16.1 - Sciage et rabotage du bois

Peu après 5 h, un incendie détruit un tas de 500 t de bois et se propage à un tas de copeaux de bois de 2 000 t. Les secours circonscrivent le premier sinistre au moyen de 2 lances. L'exploitant fait ensuite dépoter et étaler les copeaux (à l'aide de tracto-pelles) dans un chemin où, durant plus de 8 heures, une vingtaine de pompiers procède à leur refroidissement.

ARIA 25583 - 26/08/2003 - 36 - MEZIERES-EN-BRENNE

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un feu se déclare sur un stock de déchets de bois et d'écorces de 1 500 m³ entreposé dans un bois de 100 000 m². Une bio-combustion aérobie serait à l'origine de l'incendie qui va se propager sur 1 000 m² de sous-bois. L'alerte est donnée par le propriétaire du bois qui utilise ce type de déchets comme amendements organiques, les stockant temporairement avant de les épandre dans les champs. Les pompiers arrosent abondamment les lieux, mais une combustion interne des déchets se poursuit plus de 3 h après le départ de feu, malgré la mise en batterie d'un arrosage par le propriétaire. Seule la partie inférieure des arbres du sous bois a été tou-chée. Outre les dispositions d'urgence, il est demandé l'arrêt immédiat de ce stockage, l'emplacement retenu pour la décomposition des déchets étant particulièrement inadapté.

ARIA 25589 - 02/09/2003 - 63 - ARLANC

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Peu après 20h, dans une scierie, un feu se déclare dans une unité de sciage et se propage à l'ensemble du bâtiment de 400 m² qui l'abrite. Les pompiers de 4 casernes déploient un important dispositif hydraulique pour éviter toute propagation aux stockages de grumes et aux autres entreprises de la zone industrielle.

ARIA 25606 - 23/09/2003 - 57 - MANY

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Un feu se déclare de nuit sur un dépôt de planches en bois de 1 800 m² dans une scierie. Attisé par un vent violent, l'incendie menace un séchoir à bois. Une quarantaine de pompiers met en oeuvre 5 lances dont 2 pour protéger le bâtiment de production et la maison d'habitation attenante.

ARIA 25758 - 16/10/2003 - 72 - LE MANS

52.24 - Manutention

Dans un dépôt à ciel ouvert, un violent incendie détruit 100 m³ de traverses ferroviaires en bois. La circulation ferroviaire n'est pas affectée par l'incendie.

ARIA 25947 - 23/11/2003 - 58 - LA CHARITE-SUR-LOIRE

YY.YY - Activité indéterminée

Peu après 3h dans une scierie, un feu se déclare dans un stockage de bois et se propage par un tapis roulant. Une trentaine de pompiers le maîtrise à l'aide de quatre lances à débit variable dont une sur échelle pivotante.

ARIA 26459 - 02/12/2003 - 13 - TARASCON

17.11 - Fabrication de pâte à papier

Un débordement du RHONE, causé par de fortes pluies, inonde une papeterie implantée dans une zone industrielle. L'établissement classé seveso seuil haut qui produit de la pâte à papier kraft de résineux blanchie par de l'oxygène, de l'eau oxygénée ou du dioxyde de chlore stocke aussi de la liqueur noire, du fuel, du méthanol, du chlorate et plusieurs tonnes de bois. A la suite de 3 inondations survenues en 2002 et 2003, où le niveau du RHONE avait atteint jusqu'à 10,27 m NGF (Nivellement Général de France), des mesures ont été prises dans l'établissement : risque inondation intégré dans l'étude de dangers, rédaction de consignes de mise en sécurité du site, ateliers de production, chaudières à liqueur noire et turbines relevés à respectivement 10,56 m, 15 m et 21 m NGF, stockages équipés de cuvettes de rétention de 0,7 m, cuves ancrées, matériel électrique placé hors d'eau, canalisations montées sur racks (seules les canalisations d'eau étant enterrées). Alerté des risques d'inondation par les pompiers le 1er décembre, l'établissement tourne à effectif réduit dès le lendemain et, face à l'inexorable montée des eaux, met en application une procédure d'alerte en fonction des hauteurs d'eau : à 6,4 m NGF, mise en place d'une baudruche de diamètre 600 mm sur la tuyauterie afin d'empêcher la surverse des eaux pluviales vers les effluents acides ; à 9 m NGF, évacuation du personnel et mise en sécurité du site par 25 employés (arrêt total des installations, mise hors d'eau des équipements exposés). Le niveau du RHONE atteint 10,50 m NGF le 2 décembre à 15 h et 11,30 m NGF le 3 à 15h30. Le site étant totalement inondé, des déplacements en bateau sont effectués pour vérifier la bonne marche des sécurités sur les installations. Malgré la coupure des liaisons informatiques, électriques et téléphoniques, l'exploitant reste joignable par téléphone mobile tout au long des événements. Le courant entraîne 4 500 t de bois (qui arrachent la clôture) et des conteneurs vides ou peu remplis (moins de 3 m³) ; en revanche, l'ancrage des cuves de stockage se montre efficace. L'impact sur l'environnement est limité en l'absence de fuites de produits chimiques. Les dommages matériels, pertes de production et coûts de remise en état du site sont estimés à 11 M.euros : 6 000 t de bois et 2 000 t de pâte à papier sont souillées ou emportées par le courant, 400 moteurs noyés sont démontés et nettoyés, des postes électriques sont endommagés et les archives sont séchées par cryogénie.

ARIA 26166 - 07/01/2004 - 27 - BERNAY

YY.YY - Activité indéterminée

Un incendie détruit un bâtiment de stockage de 2 000 m² abritant du bois et du carton. Une trentaine de pompiers est mobilisée avec 6 lances à débit variable, 5 employés sont évacués durant l'intervention.

      **ARIA 26389 - 12/02/2004 - 27 - PONT-AUDEMER**

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

      Un violent feu et de multiples explosions détruisent peu avant 2 h une menuiserie de 500 m² implantée dans une zone industrielle. Alimentées par des stockages anarchiques de bois, de peintures et d'acides, les flammes menacent de se propager à 3 habitations contiguës rapidement évacuées, à une entreprise de chauffage (bouteilles d'acétylène) et à une usine de travail du bois. Après que 2 lignes aériennes aient généré de violents arcs électriques, les services de l'électricité coupent le courant sur l'ensemble de la ZI. Les 60 pompiers mobilisés mettent en oeuvre un important dispositif (5 fourgons pompe-tonne, 8 lances, 1 camion-citerne) qui se heurte aux défaillances du réseau hydraulique palliées en reliant 2 moto-pompes à la RISLE. Leur intervention est également compliquée par des problèmes de communication (mauvaise qualité des portatifs) et par l'absence de plans de l'établissement (configuration complexe de bâtiments imbriqués les uns dans les autres). A la suite de ce sinistre, 9 personnes sont en chômage technique et 7 riverains sont relogés pour la nuit. Selon les secours, il aurait été efficace d'utiliser des lances "queue de paon" pour créer un rideau d'eau en protection des façades d'habitations.

      **ARIA 26998 - 24/04/2004 - 27 - BERNAY**

46.15 - Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie

      Vers 19h40, un incendie détruit un bâtiment de 2 500 m² à usage de magasin et de stockage de meubles. La structure métallique et le bardage s'effondrent. Plus d'une cinquantaine de pompiers intervient en mettant en oeuvre 9 lances. La route nationale RN138 est coupée à la circulation durant 1 h pour permettre la traversée des tuyaux d'alimentation en eau. Un pompier est brûlé superficiellement.

ARIA 27919 - 28/05/2004 - 40 - LINXE

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

Dans une usine de fabrication de panneaux de bois, un feu se déclare dans un silo de 800 t de copeaux secs alimentant une chaîne de production. Avant le sinistre, le dispositif de vidange automatique par le bas du silo étant en panne il avait été remplacé par une extraction manuelle par aspiration à partir du haut du stockage. Selon l'exploitant, les copeaux ont ainsi été stockés plusieurs jours sans mouvement et ont été tassés sous leur poids, ce qui a pu engendrer leur auto-combustion puis un départ de feu. Après avoir maîtrisé ce 1er sinistre, les pompiers interviennent à nouveau le lendemain pour une reprise du feu dans le silo. Les copeaux brûlés ou souillés par les eaux d'extinction sont évacués. Les opérations de nettoyage du silo durent 5 jours. Le coût des dommages est estimé à 60 Keuros. A la suite de ces 2 accidents, l'exploitant surdimensionne le système d'extraction des copeaux et met en place un by-pass acheminant directement les copeaux du séchoir vers la chaîne de production. Ce dispositif est équipé de détecteurs et d'un système de vidange rapide vers l'extérieur.

Des poutres métalliques sont également installées à mi-hauteur du silo pour atténuer la pression s'exerçant sur les copeaux.

ARIA 27270 - 08/06/2004 - 69 - SAINT-PRIEST

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Dans une usine de revalorisation de déchets en bois, un feu se déclare sur un broyeur et sur un stockage extérieur de 1 500 m² de palettes. La police met en place une signalisation préventive sur la RN 346.

  □ □ □ □ □ **ARIA 27647 - 27/07/2004 - 45 - BONNY-SUR-LOIRE**

52.10 - Entreposage et stockage

 □ □ □ □ □ Un feu se déclare sur une semi-remorque peu après 2 h. L'incendie se propage à un entrepôt frigorifique de 8 000 m² et à un stockage extérieur de 8 000 palettes en bois. Plusieurs bouteilles de gaz explosent dans le bâtiment. Un riverain, dont l'habitation est menacée par les flammes, est évacué. Les pompiers rencontrent des difficultés d'accès au sinistre et d'approvisionnement en eau. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération. Les 35 employés sont en chômage technique.

 □ □ □ □ □ **ARIA 27819 - 29/08/2004 - 63 - LEZOUX**

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

 □ □ □ □ □ Un dimanche midi, un incendie détruit un bâtiment de 4 000 m² abritant un stockage de panneaux de bois et 3 ateliers du pôle finition comprenant des machines de replacage et d'usinage de panneaux. L'accident survient à la veille de la reprise du travail après 1 mois d'arrêt. Le gardien et le voisinage donnent l'alerte. Le sinistre dégage d'importantes fumées. Les pompiers le maîtrisent vers 16 h, mais surveillent les lieux jusqu'au lendemain matin. Les 12 employés de l'atelier finition sont en chômage technique. Les dommages matériels s'élèvent à 3 MEuros. La gendarmerie suspecte fortement un acte de malveillance.

ARIA 28714 - 08/12/2004 - 80 - BEAUCAMPS-LE-VIEUX

31.09 - Fabrication d'autres meubles

Dans une usine de fabrication de chaises en bois, un feu se déclare dans un silo de sciures de 6 m³ et se propage au cyclone. Les pompiers refroidissent le silo et les conduites reliées à l'unité de production puis vidangent le stockage.

ARIA 29555 - 29/03/2005 - 40 - ARENGOSSE

38.32 - Récupération de déchets triés

Un incendie se déclare sur 2 500 à 3 000 m³ de copeaux de bois sec, dans une menuiserie contiguë à une zone de stockage vide de 6 à 8 m de haut. Une partie des copeaux non touchés sont évacués dans un autre bâtiment de l'entreprise. Les pompiers maîtrisent le sinistre. Le tas de particules est déplacé puis arrosé et sera évacué par des camions de l'entreprise. Le matériel non sinistré est reconditionné. Aucune victime n'est à déplorer.

ARIA 31446 - 11/04/2005 - 69 - VOURLES

25.92 - Fabrication d'emballages métalliques légers

Un feu d'origine criminelle se déclare vers 22 h sur une aire extérieure de stockage de palettes en bois dans une usine de fabrication d'emballages métalliques. Les pompiers qui interviennent 15 min après l'alerte éteignent l'incendie vers 3 h. Trois mille palettes (600 m³) sont détruites. Les eaux d'extinction sont rejetées au collecteur d'eaux pluviales de la commune, la vanne d'isolement au réseau public n'ayant pas été activée par l'entreprise. L'inspection des installations classées propose au préfet de mettre l'exploitant en demeure de régulariser sa situation administrative pour ses stockages de bois.

 □ □ □ □ □ **ARIA 29625 - 12/04/2005 - 84 - SORGUES**

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

  □ □ □ □ □ Dans une usine de fabrication d'emballages en bois, un incendie détruit un stock extérieur de 80 000 palettes. La hauteur de stockage est d'environ 4 m. Les flammes se propagent à une semi-remorque et aux végétations alentours sur 3 000 m². Un important dispositif est mis en oeuvre (58 pompiers, 5 fourgons pompe-tonne, 10 lances à débit variable, 1 lance canon). Deux camions-citernes de 10 000 l sont mobilisés pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en eau. Les secours maîtrisent le sinistre en 3 h, évitant sa propagation au bâtiment administratif et à un 2^{ème} stockage. Un pompier se blesse légèrement lors de son intervention.

ARIA 29748 - 29/04/2005 - 91 - LONGJUMEAU

46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires

Dans un entrepôt de 1 800 m² de matériaux de construction, un feu se déclare sur un stock de 600 m³ de bois et de polystyrène. Le stockage est situé sous une mezzanine métallique qui présente des risques d'effondrement. Les 44 pompiers mobilisés maîtrisent l'incendie en 1h15 au moyen de 6 grosses lances et déblaient les décombres afin d'éteindre les foyers résiduels. Un garde-pêche ne constate aucune pollution de l'YVETTE par les eaux d'extinction.

  □ □ □ □ □ **ARIA 29759 - 02/05/2005 - 67 - FEGERSHEIM**

31.09 - Fabrication d'autres meubles

 □ □ □ □ □ Dans une usine de fabrication de meubles, une explosion suivie d'un départ de feu se produit dans un silo en béton contenant 700 m³ de sciure de bois. L'incendie s'étend à la chaufferie et menace de se propager à une cuve de stockage de fioul. L'établissement est évacué. Les 29 pompiers mobilisés circonscrivent le sinistre et éteignent des foyers résiduels détectés dans le silo à 20 m de hauteur. Face aux risques d'effondrement du silo, dont la structure en béton présente de nombreuses fissures, un périmètre de sécurité est mis en place. Le silo est expertisé par les assureurs et détruit par une entreprise spécialisée. A la suite du sinistre, 80 personnes sont en chômage technique.

ARIA 29816 - 11/05/2005 - 86 - LUSSAC-LES-CHATEAUX

16.1 - Sciage et rabotage du bois

Un feu se déclare dans un silo de 80 m³ de copeaux de bois et dans la conduite d'alimentation de 30 m de long. Les pompiers

circonscrivent le sinistre. A l'aide d'une caméra thermique, ils localisent plusieurs foyers au milieu du silo qu'ils dépotent alors entièrement.

ARIA 29904 - 27/05/2005 - 43 - SAINT-PAL-DE-MONS

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Dans la nuit, un incendie dans une scierie de 1 000 m² détruit 500 m² de stockage, 30 % des machines et 50 % de la toiture. Malgré des difficultés d'alimentation en eau, les 28 pompiers mobilisés maîtrisent l'incendie en 1h20. La gendarmerie soupçonne un acte de malveillance et effectue une enquête.

ARIA 30053 - 16/06/2005 - 79 - MAGNE

16.21 - *Fabrication de placage et de panneaux de bois*

Un feu se déclare vers 20h30 sur un silo de copeaux de bois dans une usine de fabrication de panneaux de particules. Le silo mesure 6 m de long, 6 m de large et 5 m de hauteur. Un cariste en mouvement sur le parking de l'usine donne l'alerte. A leur arrivée, les secours mettent en oeuvre 4 lances, dont 1 montée sur échelle pivotante, afin d'attaquer le foyer principal et de protéger 1 silo cylindrique de sciures (diam. 3 m, haut. 6 m) et 1 silo de copeaux (diam. 2 m, haut. 4 m). Un barrage est préventivement mis en place sur un bief voisin pour éviter sa pollution par les eaux d'extinction. Une fois l'incendie maîtrisé vers 22h40, les pompiers dépotent le silo sous arrosage d'1 lance incendie et dégarnissent la partie haute du réservoir afin d'éteindre plusieurs foyers résiduels. A la suite de l'incendie, 70 salariés sont en chômage technique durant 24 h.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 30074 - 18/06/2005 - 35 - SAINT-HILAIRE-DES-LANDES**

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

 ■ □ □ □ □ □ Dans une scierie, un feu vers midi dans un hangar de 200 m² se propage à un stock extérieur de 400 m² de bois. Les  □ □ □ □ □ □ 100 pompiers mobilisés utilisent un important dispositif pour éviter la propagation des flammes à un silo et à un bâtiment de stockage. Le feu est maîtrisé vers 14 h mais les opérations de déblai et d'extinction des foyers résiduels durent une grosse partie de l'après-midi. Des rondes de surveillance sont effectuées toutes les 2 h jusqu'au lendemain matin. Certains secouristes souffrent de malaises lors de leur intervention, l'un d'eux est transporté à l'hôpital.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 30110 - 23/06/2005 - 91 - MASSY**

YY.YY - *Activité indéterminée*

 ■ □ □ □ □ □ Un violent feu se déclare sur des palettes en bois dans un bâtiment de stockage. Malgré des difficultés d'alimentation  □ □ □ □ □ □ en eau, 32 pompiers maîtrisent l'incendie en 1 h, l'un d'eux est victime d'un coup de chaleur lors de l'intervention.

 □ □ □ □ □ □

ARIA 30341 - 20/07/2005 - 33 - FLOIRAC

46.13 - *Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction*

Un feu se déclare sur un stockage extérieur de palettes dans une usine de reconditionnement d'emballages en bois. Les flammes se propagent à la végétation sur 600 m² et à un bâtiment de l'entreprise sur 1 000 m². D'une superficie de 3 500 m², ce dernier est également occupé par une usine de transformation et de conservation de betteraves qui sera épargnée par le sinistre. Les 44 pompiers mobilisés mettent en oeuvre 4 grosses lances, dont 1 montée sur échelle, et maîtrisent l'incendie en 1h30. A la suite du sinistre, 2 employés sont en chômage technique.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 30339 - 20/07/2005 - 03 - HAUTERIVE**

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

 ■ □ □ □ □ □ Dans une usine de fabrication d'emballages en bois, un violent feu se déclare sur un stockage extérieur de 3 600 m³ de palettes (6 m de haut). L'exploitant se brûle au visage, aux mains et aux avant-bras en éloignant des piles de palettes. Les services spécialisés coupent l'alimentation électrique sur le site. Les pompiers maîtrisent le sinistre en  □ □ □ □ □ □ 1h40 avec 5 lances. De nombreuses palettes sont détruites, une clôture, une ligne téléphonique, des volets roulants, des bureaux et une chargeuse sont endommagés. Alertée par les pompiers, l'inspection des installations classées effectue une enquête qui révèle que des déchets ont été brûlés à proximité immédiate de la zone sinistrée, constate les faits et propose de mettre en demeure l'exploitant de respecter les prescriptions de l'arrêté préfectoral.

ARIA 30378 - 27/07/2005 - 42 - LAY

16.29 - *Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie*

Un jour de canicule, un feu se déclare vers 14 h sur des broussailles en bordure extérieure d'une usine de fabrication de crayons en bois. Atteintes par le vent, les flammes se propagent à une cellule de stockage de copeaux et à un bâtiment de production où elles endommageront 3 lignes de vernissage et 100 m² de toiture. Les employés sont évacués et l'alimentation électrique est coupée sur le site. Trois ouvriers contiennent le feu à l'intérieur du bâtiment au moyen d'extincteurs avant que les pompiers ne mettent en oeuvre 4 lances et maîtrisent le sinistre en 1 h. A la suite de l'accident, 11 employés sont en chômage technique. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant un rapport détaillé de l'accident. Les abords de l'établissement sont débroussaillés.

ARIA 30373 - 27/07/2005 - 87 - FEYTIAT

16.29 - *Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie*

Un feu se déclare vers 5 h sur un stockage extérieur de bois dans une menuiserie. L'incendie se propage aux ateliers de 2 000 m² dont il détruit 500 m². Les 24 pompiers mobilisés maîtrisent le sinistre en 1 h et 3 binômes effectuent des reconnaissances sous ARI. A la suite de l'accident, 5 personnes sont en chômage technique.

ARIA 30558 - 28/08/2005 - 91 - ETAMPES

02.20 - *Exploitation forestière*

Dans un commerce de gros de bois et de produits dérivés, un incendie détruit les ¾ d'un stockage de 15 000 m³ de grumes. Les 37 pompiers mobilisés évitent la propagation des flammes aux broussailles et forêts adjacentes et circonscrivent le sinistre en 2h30 mais 5 h leur sont nécessaires pour faire baisser l'intensité de l'incendie. Les opérations de déblaiement à l'aide d'une grue de l'exploitant et d'un tracto-pelle prêtée par la mairie durent 24 h ; des rondes de surveillance sont effectuées pendant 5 jours. Le site stocke du bois (grumes,

branchages d'élagage...) sur plusieurs hectares, l'inspection des installations classées constate que l'activité n'est pas déclarée et propose au préfet de mettre en demeure l'exploitant de régulariser sa situation administrative. A la suite du sinistre, l'exploitant doit regrouper les stockages de bois et débroussailler le site pour limiter les risques de propagation en cas de nouveau départ de feu.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 30849 - 15/10/2005 - 33 - BELIN-BELIET**

 ■ □ □ □ □ □ *16.24 - Fabrication d'emballages en bois*

 □ □ □ □ □ □ Dans une usine de fabrication d'emballages en bois, un incendie se déclare sur un stockage de 5 000 palettes et détruit 2 séchoirs. Les pompiers interviennent au moyen de 5 lances à débit variable. Un ouvrier est brûlé à une main. Les employés sont en chômage technique plusieurs jours.

 □ □ □ □ □ □

ARIA 30845 - 16/10/2005 - 77 - GRISY-SUISNES

01.25 - Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque

Un feu se déclare dans un stockage de bois de 600 m³ en plein air dans une entreprise d'horticulture. L'incendie menace un autre tas de 800 m³. Les pompiers mettent en place 2 lances pour limiter la propagation.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 31013 - 14/11/2005 - 02 - CROUY**

 ■ □ □ □ □ □ *82.99 - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.*

 □ □ □ □ □ □ Peu avant 21 h, un incendie détruit les 2/3 d'un stockage de 3 000 m² de palettes en bois. Les 55 pompiers mobilisés mettent en oeuvre 6 lances à débit variable, dont 3 montées sur échelles pivotantes. Le sinistre est circonscrit en 1h30 mais ne sera éteint totalement qu'après 12 h. Un secouriste se blesse lors de son intervention.

 □ □ □ □ □ □

ARIA 31007 - 14/11/2005 - 94 - VITRY-SUR-SEINE

YY.YY - Activité indéterminée

Un feu se déclare vers 20 h sur un dépôt de 12 000 m³ de palettes en bois. Les 46 pompiers mobilisés mettent en oeuvre 6 grosses lances et maîtrisent le sinistre en 1h30, évitant la propagation des flammes à des cuves de fioul.

ARIA 31228 - 13/12/2005 - 16 - SAINT-CLAUD

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Dans une usine de fabrication de charpentes en lamellé-collé, d'abris de piscines en bois et de structures à ossatures bois, un feu se déclare vers 4 h dans un silo de 250 m³ et 16 m de haut stockant les copeaux issus des ateliers. Alertés par un voisin, les pompiers mettent en oeuvre 5 lances, dont 1 montée sur échelle pivotante, et circonscrivent le sinistre en 2h30, évitant la propagation de l'incendie à un séchoir attenant et à un stockage de bois distant de 10 m. Les secours effectuent une découpe dans une partie haute du silo pour éteindre totalement le feu. Une société spécialisée vidange le silo. Un retour d'éléments incandescents de la chaudière serait à l'origine de l'accident.

ARIA 31174 - 19/12/2005 - 39 - ORGELET

43.32 - Travaux de menuiserie

Un feu se déclare vers 1 h dans le bâtiment administratif d'une menuiserie de 10 salariés. Les flammes qui se propagent sur 400 m² détruisent un stockage de bois. Les 26 pompiers mobilisés mettent en oeuvre 6 lances et maîtrisent le sinistre en 1 h, épargnant les ateliers de l'usine. Selon les premiers éléments de l'enquête de police scientifique, l'incendie aurait pour origine le local 'climatisation'.

ARIA 31206 - 27/12/2005 - 91 - EPINAY-SUR-ORGE

38.32 - Récupération de déchets triés

Un feu se déclare vers 22 h sur un stockage de palettes de 500 m² et 3 m de haut dans un site de recyclage de matériaux du BTP implanté en bordure de l'A6. Les pompiers évacuent 14 bouteilles de 13 kg de propane situées à proximité et circonscrivent le sinistre avec 3 grosses lances. Une information des services de police de l'autoroute est effectuée en raison des risques de ralentissement de la circulation sur cet axe routier. L'intervention des secours s'achève à 3 h.

ARIA 31323 - 18/01/2006 - 85 - FONTENAY-LE-COMTE

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

Dans une usine de fabrication de panneaux de bois, un feu se déclare dans un silo de 10 m de haut, contenant 15 m³ de sciure de bois et situé à 8 m d'un bâtiment de production. Les employés ferment 2 clapets coupe-feu et mettent en oeuvre 2 lances à l'extérieur du réservoir pour en assurer le refroidissement. Equipés d'une caméra thermique, en ARI et sous la protection d'1 petite lance, les pompiers dépotent le silo par la partie basse au moyen de pelles. La sciure est évacuée par un godet mécanique de l'entreprise. L'exploitant met en place une surveillance du silo. Les dommages sont estimés à 10 000 euros.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 31456 - 27/02/2006 - 79 - CHICHE**

 ■ □ □ □ □ □ *31.09 - Fabrication d'autres meubles*

 □ □ □ □ □ □ Dans une usine de 5 000 m² fabriquant des meubles en bois, un incendie embrase vers 21 h un bâtiment de 2 000 m² abritant un atelier de finition et un stockage de produits finis. Les 58 pompiers mobilisés mettent en oeuvre 1 lance canon et 5 lances à débit variable, dont 2 montées sur échelle pivotante. Ils maîtrisent le sinistre en 2 h et évitent la propagation des flammes aux bâtiments de production attenants et à une maison d'habitation. Un secouriste, blessé au pied droit, est hospitalisé pour examens. A la suite de l'incendie, 28 employés sont en chômage technique.

 □ □ □ □ □ □

ARIA 31611 - 04/04/2006 - 21 - LONGVIC

46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires

Dans un commerce de gros de bois, un feu se déclare vers 23 h sur un stockage extérieur de 100 m³ de planches reposant en hauteur sur un support métallique. Face aux risques d'effondrement de la structure, les pompiers renoncent au déplacement du stock et interviennent à

distance à l'aide de 3 lances dont 1 montée sur échelle pivotante. Une 4ème lance est établie en protection d'un bâtiment. Les secours maîtrisent le sinistre en 1 h et effectuent des rondes de surveillance durant le reste de la nuit.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 31675 - 14/04/2006 - 13 - LAMANON**
 01.24 - Culture de fruits à pépins et à noyau
 ■ □ □ □ □ □ Un feu se déclare sur un stockage extérieur de 5 000 m² de palettes en bois dans l'enceinte d'un entrepôt frigorifique et légumes. Les services de l'électricité coupent l'alimentation du site. Les flammes se propagent à un hangar sur 1 000 m² et menacent un bâtiment de 6 000 m² abritant des chambres frigorifiques et des ateliers de conditionnement. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 1h45. 1 secouriste et 2 employés sont légèrement incommodés par les fumées. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuellement subis par les installations de réfrigération.

ARIA 31683 - 22/04/2006 - 91 - VIGNEUX-SUR-SEINE

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Un feu se déclare sur un stockage extérieur de 2 000 m² de palettes dans une usine de fabrication d'emballages en bois. Un hôtel et un garage automobile sont évacués, soit 20 personnes. L'incendie détruit 6 remorques de poids-lourds et se propage à un local de 1 000 m², à une façade de l'hôtel et au garage où il endommage 6 véhicules. Les 53 pompiers mobilisés mettent en oeuvre 5 lances et maîtrisent le sinistre en 1h30. Des rondes de surveillance sont effectuées. Des mesures de chômage technique sont prises dans l'usine de fabrication d'emballages.

ARIA 31829 - 03/06/2006 - 67 - NIEDERLAUTERBACH

43.32 - Travaux de menuiserie

Durant la nuit, un feu se propage sur 4 500 m² dans un bâtiment abritant un stockage de bois et l'unité de fabrication d'une menuiserie bois et matières plastiques. Les pompiers mettent en oeuvre 12 lances et évitent la propagation des flammes à un silo de sciure, une station-service et un transformateur. A la suite du sinistre, 45 employés sont en chômage technique.

ARIA 31946 - 15/07/2006 - 63 - EGLISOLLES

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Dans la nuit du 14 juillet, un incendie détruit la moitié d'une ancienne scierie de 400 m² abritant un dépôt de bois et un stock de foin. En forme de 'L', le bâtiment est situé à 5 m d'un transformateur. L'incendie embrase la toiture et génère d'importantes fumées. Arrivés sur les lieux à 0h13, les pompiers mettent en oeuvre 6 lances à eau dont l'une montée sur échelle. Ils doivent s'alimenter dans un étang distant de 200 m. Les secours parviennent à protéger le stock de foin et circonscrivent le feu vers 0h50. La municipalité réquisitionne un tracteur et une remorque pour évacuer le foin. Les services de l'équipement balisent le bâtiment en bordure de voirie.

ARIA 32182 - 17/07/2006 - 62 - ANNAY

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Un feu se déclare sur le stockage de palettes d'une usine d'emballages en bois. Les employés tentent vainement d'intervenir à l'aide d'extincteurs et alerte les secours extérieurs. A leur arrivée, l'incendie s'est propagé sur 1 000 m² et 5 m de hauteur. Les pompiers protègent alors les bâtiments voisins et un champ de blé et éloignent les palettes menacées par les flammes. A titre préventif, l'exploitant d'une usine de fabrication d'enrobés routiers proche du sinistre évacue les matériaux combustibles et véhicules exposés. L'incendie détruit ¼ des stocks de bois du site. Les eaux d'extinction ont ruisselé sur le sol non étanche, aucune pollution d'un canal proche du site n'est cependant constatée. L'inspection des installations classées constate l'irrégularité de la situation administrative de l'usine et, face aux risques d'incendie présentés, propose un arrêté de suspension d'activité.

ARIA 31987 - 20/07/2006 - 57 - BITCHE

16.10 - Sciage et rabotage du bois

Durant la nuit, un incendie détruit une scierie de 2 000 m² et un stockage de bois attenant. Les pompiers mettent en oeuvre 6 lances, dont 2 montées sur échelle.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 32397 - 24/10/2006 - 36 - ARDENTES**

16.10 - Sciage et rabotage du bois

 ■ □ □ □ □ □ Dans une scierie, un incendie embrase vers 7 h un hangar ouvert sur 2 côtés et abritant 3 000 m³ (1 500 t) de sciure.
 □ □ □ □ □ □ Atteintes par un vent violent, les flammes menacent de se propager à d'autres stockages et à des bureaux. Les gendarmes interrompent la circulation sur la route bordant l'usine et les services de l'électricité coupent l'alimentation sur le site. La structure en bois lamellé-collé du bâtiment menaçant de s'effondrer, les pompiers ne pénètrent pas dans le bâtiment. Ils mettent en oeuvre 4 grosses lances et 2 lances grande puissance tandis que l'exploitant isole les tas de copeaux non brûlés au moyen d'engins de déblaiement réquisitionnés auprès d'entreprises de travaux publics. Ils maîtrisent le sinistre vers 10h30 et poursuivront l'extinction à l'aide de 3 petites lances jusqu'à 18 h. Heurté par un billot de bois, un secouriste se blesse à une rotule. Après consultation d'un architecte, le hangar est étayé pour permettre le déblaiement à l'aide d'une pelleuse, opération qui dure jusqu'au lendemain matin.

ARIA 32537 - 10/12/2006 - 38 - JANNEYRIAS

20.30 - Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics

Un feu se déclare vers 18h45 dans un bâtiment de stockage de palettes de 600 m² dans une usine de fabrication de peintures. Les pompiers maîtrisent rapidement le feu mais 5 ou 6 foyers résiduels subsistent. Ces derniers demandent l'éclairage complet du site qui est dangereux, en vue d'une reconnaissance des lieux. A 19h30, le feu est éteint, les secours déblaient 3 foyers distincts.

ARIA 32714 - 03/02/2007 - 37 - LA VILLE-AUX-DAMES

46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires

Un feu se déclare vers 6 h dans une entreprise de commerce de bois abritant deux poids lourds, ainsi que différents stockages. Les pompiers mettent en oeuvre 3 grosses lances pour maîtriser l'incendie puis effectuent des travaux de déblaiement. Les secours rencontrent des difficultés pour évacuer les camions sinistrés et pour éteindre les foyers résiduels dans les lieux de stockage. Le déblaiement s'achève

vers 13h20.

ARIA 32738 - 10/02/2007 - 62 - CALAIS

47.59 - Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé

Un feu se déclare à 3h42 dans un entrepôt de stockage de mobiliers de 1 000 m² appartenant à un immeuble à usage de bureaux. Les pompiers rencontrent des difficultés d'accès et demandent des renforts. Les secours évacuent les 90 personnes présentes dans l'hôtel voisin et les regroupent dans la salle de restauration de l'hôtel. Dix personnes sont en chômage technique. Les pompiers maîtrisent le sinistre après 3h30 d'intervention à l'aide de 6 lances. Les services techniques de la ville déblaient les lieux.

ARIA 32827 - 17/03/2007 - 42 - BOEN

16.2 - Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie

Un incendie détruit 80 m² d'un bâtiment d'une menuiserie de 200 m² abritant un stockage de bois. Les pompiers éteignent l'incendie avec 4 lances. La gendarmerie et les services de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

ARIA 32847 - 29/03/2007 - 94 - CHEVILLY-LARUE

52.10 - Entreposage et stockage

A la suite d'un problème électrique, un feu se déclare vers 9h30 dans un entrepôt de 1 500 m² abritant des palettes de bois. L'incendie se propage à la végétation et à un stockage en plein air bordant l'autoroute A6. La circulation est interrompue sur l'A6 dans le sens PARIS Province. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 8 lances à débit variable et 2 lances canon puis effectuent les travaux de déblaiement avec un tracto-pelle. La circulation est rétablie vers 14 h. L'entreprise a perdu 10 000 palettes et 30 salariés sont en chômage technique.

ARIA 33105 - 21/04/2007 - 86 - CHATELLERAULT

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

Dans une usine spécialisée dans la fabrication de panneaux de bois OSB, un incendie s'est produit à 1h55 dans un silo contenant des copeaux secs et se propage à l'encolleuse. Les services de secours mettent en place 4 lances et procèdent à une ventilation des locaux avant de dépoter le réservoir. Le sinistre est maîtrisé vers 3h15. Des dégâts matériels sont à déplorer sur les tapis de transports situés à proximité. La mise en place des nouveaux tapis a nécessité un arrêt de travail de plusieurs heures.

 **ARIA 33001 - 19/05/2007 - 07 - MAUVES**

27.12 - Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

des pompes de vidange de ce bassin est préalablement vérifiée afin de ne pas rejeter des rejets polluants vers l'extérieur. Le bilan de l'accident fait état de la perte de 100m³ de copeaux de bois. Aucun blessé n'est à déplorer. Le sinistre a peu de conséquence économique sur l'entreprise.

A la suite de l'accident, l'exploitant prend comme mesure préventive de plus stocker ensemble les copeaux verts et les copeaux sortis du séchoir.

ARIA 33732 - 16/10/2007 - 33 - LUDON-MEDOC

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Dans une tonnellerie, un feu se déclare à 18 h détruisant 150 m² d'un bâtiment de stockage de bois d'une surface de 500 m². Les 26 pompiers mettent en oeuvre 2 lances à débit variable pour éteindre l'incendie. Aucun blessé n'est à déplorer mais 7 employés sont en chômage technique.

ARIA 33867 - 15/11/2007 - 30 - LA GRAND-COMBE

88.10 - Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées

Vers 14h30, un incendie détruit 1 500 m³ du stockage de bois d'une entreprise de vente de bois de chauffage. Il émet d'importantes fumées, ce qui nécessite l'évacuation d'une école primaire et d'une école maternelle, soit 120 élèves. Le maire se rend sur les lieux et 38 pompiers interviennent. L'incendie est éteint vers 18h30.

ARIA 34138 - 22/01/2008 - 16 - ANGEAC-CHARENTE

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un feu se déclare à 14h24 sur des filtres à poussières à l'extérieur d'une menuiserie industrielle. Le personnel est évacué et le service de l'électricité coupe l'alimentation en énergie. Les 20 pompiers qui interviennent avec 2 lances à mousse, rencontrent des difficultés d'accès à la zone sinistrée, l'incendie s'étant propagé dans des silos de stockage de copeaux de bois non accessibles de l'extérieur. Les pompiers découpent les silos pour évacuer les copeaux en combustion et les noyer. L'intervention des secours s'achève à 19h54. Aucun blessé n'est à déplorer mais une période de chômage technique est envisagée.

ARIA 34217 - 05/02/2008 - 67 - STRASBOURG

46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires

Dans un dépôt de bois, un feu se déclare vers 9h30 sur un tas de bois. 40 pompiers mettent en oeuvre un bateau pompe et 3 lances incendies. 600 t de bois calcinés seront à incinérer.

ARIA 34441 - 06/04/2008 - 57 - THIONVILLE

YY.YY - Activité indéterminée

Un feu se déclare vers 10h30 dans un entrepôt de meubles en bois de 5 000 m². L'alerte est donnée par des gens du voyage. Un périmètre de sécurité est mis en place ; 65 pompiers éteignent l'incendie avec 6 lances à débit variable. Le feu est maîtrisé à 16 h. Aucun blessé n'est à déplorer mais les dégâts sont importants : un tiers de la marchandise et 2 camions sont détruits. Selon la presse, la cause de l'incendie serait un feu allumé par 2 adolescents à proximité des bâtiments, feu qui se serait propagé à un stockage de palettes puis au hangar.

ARIA 34540 - 02/05/2008 - 02 - SOISSONS

46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires

Dans une entreprise de commerce de bois, un feu se déclare vers 22h30 dans un local de stockage de 200 m² contenant des palettes. Les pompiers mettent en oeuvre 3 lances à débit variable et circonscrivent le feu en moins de 1 h, évitant ainsi sa propagation à une usine voisine. Le bilan matériel de l'accident fait état de deux camions chargés de palettes et d'une camionnette détruits. Selon la presse, ce n'est pas la première fois qu'un incendie se produit dans cette entreprise. La police effectue une enquête pour déterminer les causes du sinistre.

ARIA 34583 - 09/05/2008 - 38 - CHANAS

16.24 - Fabrication d'emballages en bois

Dans une usine de fabrication d'emballages en bois, un feu se déclare vers 20 h sur un stock de palettes à l'air libre. Une centaine de pompiers met en oeuvre 5 lances à débit variable pour circonscrire l'incendie. Malgré des difficultés d'alimentation en eau, ils évitent la propagation de l'incendie à une entreprise de transport au sud et à une entreprise de grossiste en fruits au nord. La route nationale RN 7 et le trafic ferroviaire sont coupés dans les 2 sens.

Le maire et le préfet se rendent sur les lieux. Le feu est circonscrit vers 21h40. La circulation ferroviaire est rétablie vers 21 h et la route nationale est réouverte à la circulation le 10/05 à 6h45. Aucun blessé n'est à déplorer mais 23 personnes sont en chômage technique pour une durée indéterminée. La surface détruite est de 12 000 m² dont 2 500 m² de bâtiment et 9 500 m² de stockage de palettes. Selon la presse, l'origine de l'accident serait accidentelle.

 □ □ □ □ □ **ARIA 34649 - 05/06/2008 - 25 - CHALEZEULE**

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

 ■ □ □ □ □ □ Dans un hangar d'une menuiserie, un feu se déclare vers 13h30 sur un stockage de bois de 50 m³. Les pompiers  □ □ □ □ □ mettent en oeuvre 3 lances et circonscrivent l'incendie vers 14 h. Le bilan de l'accident fait état d'une personne  □ □ □ □ □ blessée. Par ailleurs, 30 salariés sur les 40 de l'entreprise sont en chômage technique.

 □ □ □ □ □ **ARIA 34891 - 13/07/2008 - 34 - FRONTIGNAN**

52.10 - Entreposage et stockage

 ■ ■ □ □ □ □ Un feu se déclare sur un dépôt de palettes et de pneus à l'air libre de 600 m² à proximité d'une ligne de chemin de  □ □ □ □ □ fer. Les pompiers maîtrisent le sinistre après 1h20 d'intervention et protègent les locaux contigus. La circulation sur la  □ □ □ □ □ voie de chemin de fer est interrompue pendant 3h40.

ARIA 34855 - 14/07/2008 - 40 - SOUSTONS

47.81 - Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

Un feu se déclare vers 0h30 dans un stockage de palettes d'une société de vente de primeurs de 2 000 m². L'incendie menace une maison d'habitation et une personne est relogée pour la nuit par la municipalité. Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 petites lances. Le feu est maîtrisé vers 2 h. Aucun blessé n'est à déplorer et aucun chômage technique n'est envisagé.

ARIA 34883 - 15/07/2008 - 59 - ENNETIERES-EN-WEPPES

YY.YY - Activité indéterminée

Vers 2h30, un feu se déclare sur un stockage de palettes dans les locaux d'une ancienne imprimerie. Les pompiers éteignent l'incendie avec 4 lances à débit variable. Le feu est éteint vers 4h30.

ARIA 34907 - 16/07/2008 - 91 - LINAS

46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires

Un feu se déclare à 13h35 sur un stockage de palettes de 200 m³ dans un commerce de gros de bois et de matériaux de construction. L'incendie se propage à un local de stockage de boissons de 1 000 m² et à une habitation voisine ; 5 000 m² de bâtiments sont menacés. Les pompiers procèdent à l'extinction du foyer et à la protection du bâtiment.

ARIA 34936 - 21/07/2008 - 42 - BALBIGNY

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un feu se déclare vers 11 h dans un silo de stockage de sciure dans une menuiserie. Les pompiers refroidissent le réservoir à l'aide de 4 lances et recherchent le point chaud à l'aide d'une caméra thermique. L'exploitant envisage de mettre les 45 employés en chômage technique pour une durée indéterminée.

 **ARIA 34928 - 23/07/2008 - 34 - THEZAN-LES-BEZIERS**

46.73 - Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires

 Vers 18 h 40, un feu se déclare dans un stockage de palettes en bois d'une entreprise de commerce de matériaux de construction. La présence de palettes en bois et l'explosion de bouteilles de gaz facilitent la propagation de l'incendie à 3 entreprises voisines. Les 90 sapeurs-pompiers mobilisés, assistés par les membres du comité des fêtes de la ville, maîtrisent l'incendie après 3h20 d'intervention à l'aide de 2 lances canon et 8 lances à eau. Deux d'entre eux sont intoxiqués par les fumées.

Des voitures et des camions sont également détruits. L'habitation appartenant à l'entreprise à l'origine du sinistre est ravagée par les flammes qui se sont propagées par une fenêtre restée ouverte.

 **ARIA 34955 - 27/07/2008 - 34 - BEZIERS**

47.59 - Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé

 Vers 8 h, un feu se déclare dans un dépôt de meubles d'une entreprise de vente de mobilier. Les pompiers mettent en oeuvre plusieurs lances à débit variable pour circonscire l'incendie avant qu'il ne se propage aux bâtiments voisins. Un dispositif de surveillance du site reste en place toute la nuit.

 L'ouverture d'un dépôt provisoire a permis d'empêcher toute interruption de l'activité du magasin. L'exploitant estime à 400 000 euros le montant des stocks détruits ou abimés, cette évaluation ne prend pas en compte les locaux et véhicules endommagés.

 **ARIA 35035 - 22/08/2008 - 42 - SAINT-CYPRIEN**

38.32 - Récupération de déchets triés

 Dans une usine de recyclage de bois installée sur l'ancien site d'une entreprise de récupération de transformateurs électriques, un feu d'origine inconnue se déclare vers 4 h sur un stock de 2 000 m² de bois. Le gardien des lieux alerte les secours qui interviennent avec plusieurs lances. Un épais nuage de fumée est observé sur la commune.

 L'inspection des installations classées constate par ailleurs sur place que le bois dont le stock est supérieur à celui permis par la déclaration est susceptible d'avoir été pollué par des produits chimiques. Un arrêté d'urgence prescrit 7 jours plus tard des analyses des eaux souterraines sur le site et des sols des zones agricoles proches.

 Le 3/09, le vent réactive le feu couvant nécessitant une nouvelle intervention des secours. Le préfet prend alors plusieurs arrêtés : suspension d'activités, mesures d'urgence de nettoyage du site et d'élimination des déchets, ainsi que mise en demeure de régulariser la situation administrative de l'entreprise. Trois mois seront finalement nécessaires pour éteindre l'incendie.

Le 15/09, un organisme spécialisé installe des équipements de mesures de la qualité de l'air. Les analyses diffusées le 18/11 révèlent d'importantes émissions à l'atmosphère de dioxines et de polychlorobiphényles (PCB). Le 26/11, les services vétérinaires effectuent des prélèvements de lait dans une exploitation agricole voisine. Une contamination est révélée avec dépassements des valeurs limites réglementaires de commercialisation des denrées (règlement européen 1881/2006/CE) ; l'exploitation est placée sous séquestre.

Progressivement, les investigations sont étendues de 1 à 2 km en mars 2009, puis à 5 km en avril. Le 25/05/2009, la zone de surveillance est étendue à 40 communes par arrêté préfectoral, puis à 42 communes en août 2009. En juillet 2009, un organisme spécialisé précisera que l'origine de la contamination des sols est difficile à déterminer au-delà d'un rayon de 2 km. Au total, 914 exploitations seront examinées. Des protocoles d'assainissement sont mis en place et 2 255 animaux seront abattus (bovins, ovins, porcins et équins). Les farines d'équarrissage sont brûlées dans une cimenterie locale, les graisses susceptibles de contenir des PCB sont traitées en Belgique. Près de 187 000 l de lait cru ont été éliminés.

Les déchets générés lors du sinistre sont constitués pour l'essentiel des stocks de bois broyés et des boues issues du curage des terres. Le transport de ces déchets dans des filières spécialisées s'effectue entre le 10 et le 31/07/2009 ; 70 rotations de camions seront nécessaires pour évacuer 1 678 t de bois et 8,14 t de boues de curage. Un transport complémentaire est dédié aux équipements de protection individuelle pollués, ainsi qu'aux eaux et à la bache du bassin de nettoyage. Toutefois, 7 600 m³ de terre polluées sont encore à évacuer du site. Compte tenu du montant des travaux de dépollution proche de 2 millions d'euros et du fait que le site de St Cyprien est désormais considéré comme un site à responsable défaillant, l'entreprise ayant été mise en liquidation judiciaire le 23/07/2010, seule l'intervention d'un organisme public peut permettre d'en assurer la mise en sécurité et de proposer une gestion pérenne de la situation.

En janvier 2011, 3 exploitations sont encore partiellement sous séquestre. L'agence française pour la sécurité sanitaire des aliments consultée à plusieurs reprises donne des mesures visant à limiter les risques de contamination dans la chaîne alimentaire. Les investigations (analyses comprises), la destruction des animaux et produits, ainsi que les indemnités sont évaluées à 4,5 millions

d'euros fin janvier 2011.

Le décret et l'arrêté du 19/06/09 (décret instituant une mesure d'indemnisation et fixant les modalités particulières de l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration lors d'une contamination de produits agricoles) ont permis la prise en compte par l'État de l'incidence la plus lourde de la pollution : l'indemnisation correspondant à la destruction des animaux et des fourrages contaminés. En outre, l'article 26 de la loi de modernisation agricole du 27/07/10 instaure un fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA), qui remplace l'ex fonds national des calamités agricoles (FNGCA). Ce fonds a pour objet de participer au financement des dispositifs de gestion des aléas climatiques, sanitaires, phytosanitaires et environnementaux dans le secteur agricole.

ARIA 35319 - 11/10/2008 - 59 - MAUBEUGE

52.10 - *Entreposage et stockage*

Vers 22h15, un feu se déclare dans un local de stockage de palettes de bois de 600 m². Les pompiers protègent avec des lances les bâtiments voisins abritant des véhicules et du matériel de spectacle. Le bardage et la structure métallique de l'édifice s'effondrent rendant l'accès difficile aux foyers isolés. Les secours éteignent l'incendie vers minuit.

ARIA 35506 - 08/12/2008 - 68 - MULHOUSE

31.09 - *Fabrication d'autres meubles*

Vers 17 h dans une menuiserie, un feu se déclare sur une toiture à redents (shed) de 200 m² surplombant un bâtiment de 2 500 m² abritant un stockage de bois. Les pompiers protègent une supérette à proximité et maîtrisent le sinistre. Une fois les opérations terminées, les secours dégarnissent la toiture.

ARIA 35717 - 10/01/2009 - 19 - PALISSE

YY.YY - *Activité indéterminée*

Un feu se déclare vers 15 h au niveau d'un stockage de 200 m² de compost de bois et de fûts. Les pompiers installent un barrage sur un fossé d'écoulement pour retenir les eaux d'extinction. Ils éteignent l'incendie avec 3 lances en 2 h et ventilent les locaux.

ARIA 35989 - 19/03/2009 - 13 - TARASCON

17.11 - *Fabrication de pâte à papier*

Dans une usine de pâte à papier (Seveso seuil bas), un feu se déclare vers 16h sur un stock de bois. Un panache de fumée épaisse est visible à plusieurs kilomètres. Les flammes ravagent les piles de bois dans un brasier dont la température s'est élevée jusqu'à 1 500°C. Plus de 80 pompiers de 14 casernes maîtrisent l'incendie avec 8 lances. Ils éteignent les foyers résiduels pendant plusieurs jours. Lors du sinistre, un avion canadien passe, mais ne largue pas d'eau par crainte de faire éclater les piles de bois en feu et de propager ainsi d'avantage l'incendie.

Sur les 24 000 t de bois menacées, 6 000 t sont détruites. Selon la presse, l'origine du sinistre serait imputable à une opération de maintenance sur une tour aéro-réfrigérante. Des projections incandescentes auraient mis le feu au stock de bois et l'incendie se serait propagé rapidement. Par ailleurs, durant leur intervention les pompiers ont craint que le mistral soufflant par rafales contribue également à la propagation du feu.

Le bilan du sinistre fait état d'une perte d'un montant de 500 000 euros.

ARIA 36063 - 04/04/2009 - 17 - BRIE-SOUS-MORTAGNE

43.32 - *Travaux de menuiserie*

Un feu se déclare vers 3 h dans une menuiserie comportant un atelier de 350 m² et un hangar de stockage de 450 m² ; des automobilistes alertent les secours. Plus de 90 pompiers maîtrisent l'incendie vers 5h50 avec 6 lances dont 1 sur échelle, malgré le vent et l'éloignement des points d'approvisionnement en eau. Ils déblaient les lieux et éteignent les foyers résiduels vers 17 h. Un élu et le sous-préfet se rendent sur place. Les 7 employés sont en chômage technique et les 3/4 de l'atelier, le hangar de stockage ainsi qu'une réserve de bois extérieure sont détruits. La gendarmerie effectue une enquête pour déterminer les circonstances dans lesquelles l'incendie s'est déclaré.

ARIA 36086 - 13/04/2009 - 06 - NICE

46.65 - *Commerce de gros de mobilier de bureau*

Un feu se déclare vers 1h15 dans un entrepôt de matériel de bureau de 2 000 m². Les pompiers rencontrent des difficultés pour l'alimentation en eau et s'approvisionnement dans un étang. Ils protègent les bâtiments voisins et éteignent l'incendie avec plusieurs lances. Le stock est détruit ; 6 box de self-stockage d'une entreprise de garde meubles proche sont également détruits. Une enquête est effectuée pour déterminer l'origine du sinistre.

ARIA 36135 - 27/04/2009 - 62 - VENDIN-LE-VIEIL

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

Un feu se déclare vers 15h30 sur un stockage extérieur de palettes en bois de 10 000 m² d'une usine de palettes ; une épaisse fumée noire est visible de loin. Les employés évacuent les bouteilles de gaz et la police met en place un périmètre de sécurité afin d'éloigner les passants. Les pompiers protègent l'habitation voisine et les véhicules garés sur le site. Des rafales de vent compliquent l'intervention. Un élu se rend sur place. Les secours maîtrisent l'incendie à 18h45 avec 4 lances canon et 3 grosses lances puis éteignent les foyers résiduels. Ils déblaient les lieux et quittent le site le lendemain à 6h45. La scierie, une grue et 50 000 palettes sont détruites ; l'exploitant estime les dégâts à 500 000 euros. Le feu aurait pris entre la société et celle voisine oeuvrant dans le recyclage.

ARIA 36168 - 01/05/2009 - 59 - MORTAGNE-DU-NORD

46.73 - *Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires*

Un feu se déclare vers 23 h dans un stockage de palettes en bois de 600 m². Les pompiers protègent un garage automobile situé à proximité et éteignent l'incendie vers 1 h avec 5 lances dont 2 sur échelles. Le bâtiment et le stock de palettes sont détruits. Des feux d'artifices tirés à l'occasion du 1er mai seraient à l'origine du sinistre.

ARIA 36171 - 02/05/2009 - 71 - LE CREUSOT

52.10 - *Entreposage et stockage*

Un feu se déclare vers 23h30 dans un bâtiment de stockage désaffecté de 300 m² contenant des palettes et des balles de chiffons. Les

pompiers éteignent l'incendie avec 5 lances dont 1 sur échelle puis déblaient les lieux. Ils quittent le site vers 8 h.

ARIA 36225 - 04/06/2009 - 39 - DOLE

16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
Un feu se déclare vers 9 h dans une menuiserie de 600 m² à ossature en bois. Les pompiers éteignent l'incendie vers 10h30 avec 5 lances à débit variable. Le stockage est détruit ainsi que 80 m² de bureau ; l'atelier de fabrication est préservé. Un élu se rend sur place. Les employés ne sont pas en chômage technique.

ARIA 36317 - 19/06/2009 - 83 - FREJUS

16.10 - Sciage et rabotage du bois
Un feu se déclare dans la nuit du 18 au 19 juin dans un bâtiment de 300 m² abritant une scierie et un stockage de bois. Les secours évacuent un immeuble de 2 étages et protègent une station de carburant situés à proximité. L'incendie est maîtrisé vers 1h45.

 **ARIA 36359 - 24/06/2009 - 19 - ALLASSAC**

16.24 - Fabrication d'emballages en bois
Un feu se déclare vers 19h30 sur un stockage de bois extérieur et se propage au bâtiment d'une scierie. Les 47 employés avaient quitté les lieux 3 h plus tôt. Les secours équipés d'ARI, maîtrisent l'incendie avec 4 petites lances en utilisant l'eau de la réserve mise en place sur le site tout en préservant au maximum les machines électriques présentes. Ils déblaient ensuite les lieux avec une tractopelle et dégarnissent le bâtiment. L'inspection des installations classées est prévenue le lendemain matin et se rend sur place.
Un pompier est victime d'un "coup de chaud" et un autre est incommodé par les fumées. Une broyeuse, une délignieuse-dédoubleuse, un convoyeur et 100 m² de toiture sont détruits et les silos à sciures et à plaquettes sont légèrement touchés .
Une enquête est effectuée mais l'hypothèse d'une origine accidentelle est privilégiée.

ARIA 36549 - 11/07/2009 - 73 - ALBERTVILLE

43.32 - Travaux de menuiserie
Un feu se déclare peu avant minuit dans une ancienne menuiserie de 400 m² servant de dépôt et contenant un stock de bois très sec, des machines, 5 bouteilles de gaz et 3 bidons de 50 l d'un liquide non-identifié. Un pompier situé à proximité donne l'alerte. Les secours évacuent une maison proche et protègent un garage et une station-service. La circulation ferroviaire est interrompue pendant 4 h. Les pompiers éteignent l'incendie vers 4 h avec 4 lances à débit variable et 2 rideaux d'eau. Ils déblaient les lieux aidés des services techniques municipaux. Le bâtiment est détruit ainsi que 2 lampadaires et un panneau signalétique et la façade de la station-service est endommagée. Selon la Police, l'incendie serait d'origine criminelle et se serait déclaré dans un hangar situé à 5 m du bâtiment.

 **ARIA 36560 - 15/07/2009 - 94 - RUNGIS**

YY.YY - Activité indéterminée
Un feu se déclare vers 2h30 dans un entrepôt de 2 700 m² regroupant 3 entreprises : une stockant des palettes en bois, une de location d'engins de manutention et une de commerce de véhicules de 400 m². Plus de 120 pompiers limitent la propagation du sinistre et éteignent l'incendie vers 5 h avec 13 lances à eau ; 2 pompiers sont blessés. Une trentaine d'engins de manutention et plusieurs véhicules neufs stationnés sur le parking sont détruits, environ 12000 m³ de palettes de bois sont brûlées et des bouteilles de gaz ont explosé.
L'origine du sinistre est incertaine : dépôt de palettes ou atelier de réparation de véhicules. L'inspection des installations classées se rend sur place et demande à l'exploitant du site regroupant les 3 sociétés un rapport contenant entre autres les causes du sinistre et les mesures de prévention envisagées.

ARIA 36674 - 03/08/2009 - 13 - BERRE-L'ETANG

33.19 - Réparation d'autres équipements
Un feu survient vers 23 h sur un stockage extérieur de 1 ha comprenant 60 000 m³ de palettes. A l'arrivée des secours, 5 000 m³ sont déjà totalement embrasés. Les conditions d'interventions sont difficiles : l'incendie présente des flammes d'une vingtaine de mètres, attisées par un vent en rafales à plus de 50 km/h. Les 80 pompiers arrivent à circonscrire le feu vers 1 h à l'aide de 8 lances à débit variable et 4 lances canon ; le feu est maîtrisé à 2 h mais les secours noient les matériaux durant toute la nuit. L'incendie a détruit 18 000 m³ de palettes, 4 hangars représentant 1 000 m², 3 chariots élévateurs et un compresseur.

 **ARIA 36692 - 09/08/2009 - 26 - GRANE**

16.29 - Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie
Un feu se déclare vers 2 h dans une usine de rénovation et confection de palettes. Le bâtiment de 270 m² est totalement embrasé à l'arrivée des secours qui rencontrent des difficultés d'accès aux ressources en eau. Les pompiers protègent des bâtiments voisins, ainsi que le stockage de palette sur le parking et maîtrisent le feu vers 3h30 à l'aide de 5 lances à débit variable. Les opérations sont terminées vers 7 h ; l'usine est détruite ; 5 personnes sont en chômage technique. La police effectue une enquête.

 **ARIA 37214 - 14/10/2009 - 38 - LE CHEYLAS**

16.10 - Sciage et rabotage du bois
Un feu se déclare vers 5h30 dans une scierie de 5 000 m² soumise à autorisation et se propage au stock de bois extérieur de 20 000 m³ s'étendant sur 5 ha. Une centaine de pompiers intervient avec une dizaine de lances. Ils rencontrent des problèmes d'alimentation en eau et établissent 4 lignes dans l'ISERE située à 700 m. Le trafic ferroviaire proche est interrompu durant une courte durée. Un élu se rend sur place.
Les secours maîtrisent l'incendie vers 9h30 ; 2 pompiers sont blessés durant l'intervention, ainsi que le directeur de l'établissement. Les secours déblaient les lieux, éteignent les foyers résiduels et allègent leur dispositif vers minuit. Le 16/10, l'exploitant brasse plusieurs tas de sciures se consumant toujours. Le 17/10, les pompiers constatent une légère reprise de feu sur un tas de sciure de 150 m³, l'exploitant l'étaie avec une tractopelle et les secours l'éteignent avec 2 lances. Le 20/10, plus aucun point chaud n'est détecté et les rondes de surveillance sont arrêtées.
Le bâtiment de 5 000 m² est détruit, la toiture est effondrée et 5 000 m³ de bois sont brûlés. Le coût des dégâts causé par l'incendie se

chiffre en million d'euros. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant de mettre en place une surveillance permettant d'analyser l'impact des produits brûlés sur la qualité des eaux superficielles et souterraines ainsi que sur les végétaux, exposés sous le panache des fumées, en orientant la recherche sur les dioxines et les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).

 **ARIA 37211 - 18/10/2009 - 07 - SERRIERES**

 *38.32 - Récupération de déchets triés*
 un feu se déclare vers 1h30 dans le stock de bois d'une usine de broyage de poutres de chemins de fer et de poteaux de télécommunication en bois. Les 700 t du stockage de bois traité soit par de la créosote, soit par des sels CCA sont en feu ; l'incendie risque d'atteindre une usine de fabrication de panneaux lumineux voisine (1 900 m² sur 2 bâtiments) et la route D86. Les secours utilisent 1 lance canon et 4 lances à débit variable pour protéger les bâtiments et éteindre ce violent incendie générant des flammes de 20 m de haut et un fort rayonnement. Les pompiers rencontrent des déficits en eau et sont soumis à un vent violent. L'incendie est maîtrisé dans la soirée et éteint le lendemain en soirée. La totalité du stock de bois est détruit ainsi que les machines. Des dégâts sont aussi constatés à l'extérieur du site : ligne téléphonique, éclairage public...
 Les eaux d'extinction incendie sont collectées dans un bassin provisoire. Compte tenu de la nature du bois, il est demandé à l'exploitant d'analyser puis de proposer une filière de traitement adéquate pour les cendres et les imbrulés de l'incendie et de réaliser des prélèvements de sols en plusieurs endroits.
 Une enquête est effectuée, un acte de malveillance est suspecté.

 **ARIA 38406 - 10/06/2010 - 30 - PUJAUT**

 *46.38 - Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques*
 Vers 11h30, un stock de palettes en bois s'enflamme rapidement dans un local de stockage de 400 m² d'une entreprise de récupération de déchets. Sous l'effet d'un vent violent, l'incendie se propage à un jardin voisin. Pendant l'intervention des pompiers, les employés déplacent des palettes afin d'empêcher la propagation du feu. La circulation sur la RN 580 est coupée. Les fumées incommodes un pompier. Le feu est éteint vers 14 h, 12 000 palettes ont brûlé.

 **ARIA 38480 - 17/06/2010 - 57 - GUENANGE**

 *52.10 - Entreposage et stockage*
 Un feu se déclare vers 20h30 dans un bâtiment de stockage de meuble de 800 m². Le pouvoir calorifique est important puisque le bâtiment contient essentiellement du mobilier en bois. Les secours protègent un local voisin, réalisent des trouées dans le bardage et éteignent l'incendie vers 21h45 avec 4 lances. Un pompier victime d'un coup de chaleur est transporté à l'hôpital. Le bâtiment est détruit, le bardage métallique est effondré.

ARIA 38935 - 04/07/2010 - 21 - SAINT-USAGE

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois
 Dans une usine fabricant des panneaux de bois soumise à autorisation, un feu se déclare vers 12h20 au niveau d'un stockage de cendres chaudes et se propage à un stock de déchets de panneaux de fibres de bois situé à proximité.
 Le stockage est isolé d'un stockage biomasse par un mur en parpaings. Néanmoins, l'importance des stockages fait qu'ils atteignent les limites du mur. De plus, il n'y a pas de mur entre le stockage de cendres et un stock de déchets de bois situé à quelques mètres. Les cendres chaudes (environ 150°C) issues des filtres et du cyclone d'une chaudière biomasse, sont déversées sur le sol à raison d'1 m³ toutes les 8h. Une consigne d'arrosage concernant leur refroidissement existe. Selon l'exploitant, cette dernière n'aurait pas été respectée au moment des faits permettant ainsi le départ de feu.
 Toutefois, lors d'une inspection 0 la suite de l'événement, l'inspection des installations classées constate que :
 - la hauteur des piles de bois stockées n'est pas conforme;
 - une canalisation de gaz n'est pas identifiée, repérée et dégagée;
 - le stockage de plaquettes de bois n'est pas réalisée dans un ilot bétonné sur 2 côtés;
 - le stockage de refus de crible avant broyage ainsi que le stockage de "future biomasse" ne sont également pas organisés sous forme d'ilots;
 - le système de rétention des eaux susceptibles d'être polluées n'est pas mis en place.

ARIA 39232 - 11/11/2010 - 63 - RIOM

16.24 - Fabrication d'emballages en bois
 Sur le site d'une entreprise soumise à déclaration, un feu se déclare à 21 h dans un stock de 400 m² de palettes bois. L'incendie menace un stockage de copeaux de bois ainsi qu'un bâtiment industriel. Pour accéder au site, les pompiers coupent le cadenas du portail d'entrée. Ils déploient ensuite plusieurs lances à eau. Les stocks de copeaux de bois sont déplacés à l'aide d'une tractopelle afin d'éviter que ceux-ci s'enflamment à leur tour. La gendarmerie effectue une enquête. Selon l'exploitant, un objet incendiaire aurait été jeté par dessus le grillage.

ARIA 39245 - 13/11/2010 - 57 - FORBACH

52.10 - Entreposage et stockage
 Dans une menuiserie, un feu se déclare vers 3 h dans un local de stockage de 80 m² contenant du bois et divers matériaux. Les pompiers déploient 2 lances à eau dont l'une sur échelle pour éteindre l'incendie avant qu'il ne se propage à l'ensemble des installations.

 **ARIA 39356 - 27/11/2010 - 974 - SAINT-PAUL**

 *16.24 - Fabrication d'emballages en bois*
 Dans un centre de fabrication et de recyclage de palettes de bois soumis à autorisation, un feu se déclare vers 15 h sur un stockage de 4 000 palettes. Un important panache de fumée se dégage. Une vingtaine de gendarmes sécurise les lieux. Les secours protègent les habitations ainsi qu'une entreprise voisine possédant des stocks de produits chimiques. Lors de l'intervention, 1 pompier est brûlé aux jambes. Les secours maîtrisent l'incendie vers 22h50. Ils surveillent les lieux et éteignent les derniers foyers résiduels le 29/11 à 4 h. Le stock est détruit ainsi que 2 chariots élévateurs et 3 voitures. Une partie des 25 employés risque d'être en chômage technique. L'exploitant évalue les dommages à 300 000 euros et d'après

lui, l'origine criminelle ne ferait aucun doute. C'est la deuxième fois que l'entreprise est touchée par un tel événement.

ARIA 39420 - 03/12/2010 - 75 - PARIS

52.10 - *Entreposage et stockage*

En fin d'après-midi, un feu se déclare dans un bâtiment de stockage contenant du bois. Près de 150 pompiers déploient plusieurs lances à eau et évacuent 40 personnes. Le feu est éteint vers 1 h.

ARIA 39735 - 03/02/2011 - 55 - VAUCOULEURS

43.91 - *Travaux de couverture*

Un feu se déclare à 0h45 dans le bâtiment de stockage de charpentes en bois d'une entreprise de couverture. Les pompiers éteignent l'incendie après 3 h d'intervention. Les 24 employés sont en chômage technique.

ARIA 40174 - 21/04/2011 - 33 - AMBES

52.10 - *Entreposage et stockage*

Un feu se déclare vers 3 h dans un bâtiment de stockage de 400 m². Les services de l'électricité coupent l'alimentation du site. Les pompiers éteignent l'incendie avec 6 lances à 3h30. Près de 150 m² de bâtiment sont endommagés et un stock de 2 000 m³ de palettes rénovées est détruit.

ARIA 40181 - 22/04/2011 - 59 - BOUSIES

43.91 - *Travaux de couverture*

Un feu se déclare vers 15h40 dans une menuiserie de 500 m² abritant un stockage de bois et de matériaux. Les services de distribution du gaz et de l'électricité coupent les énergies. Les pompiers éteignent l'incendie vers 17h15 avec 4 lances dont 1 sur échelle. Aucun chômage technique n'est prévu et l'activité est maintenue. Un élu s'est rendu sur place.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 40214 - 26/04/2011 - 94 - VILLENEUVE-LE-ROI**

46.73 - *Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires*

 ■ □ □ □ □ □ Vers 20h30, un feu se déclare sur un stock de bois d'une menuiserie de 4 000 m² située à proximité d'un site Seveso.

 □ □ □ □ □ □ Les flammes embrasent un bâtiment de stockage attenant de 300 m².

 □ □ □ □ □ □ Pour venir à bout de l'incendie, 150 sapeurs-pompiers mettent en oeuvre 11 lances dont 3 lances canon et protègent les biens alentours, tels que des péniches se trouvant en contre-bas ou d'autres bâtiments de stockage dont l'un abrite des solvants. Deux pompiers sont légèrement blessés.

Les secours demandent l'intervention d'une pelle mécanique hydraulique à griffes pour déblayer plusieurs points chauds. Un dispositif de surveillance reste en place pendant 2 jours pour prévenir toute reprise du sinistre.

ARIA 40298 - 15/05/2011 - 61 - LA FERRIERE-AUX-ETANGS

16.29 - *Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie*

Un feu se déclare à 23h30 dans un stockage de bois de 350 m² d'une menuiserie soumise à déclaration. Les pompiers éteignent le sinistre après 1h30 d'intervention à l'aide de 5 lances alimentées sur un poteau incendie à 200 m ou sur un point d'eau naturel à proximité. Les services techniques de l'électricité, les gendarmes et le maire se rendent sur les lieux. Vers minuit, l'exploitant déblaie le bois coupé stocké à l'extérieur. Aucun chômage technique n'est à prévoir, les unités de production et de séchage ne sont pas concernées par l'incendie. Les 3 ouvriers travaillant au niveau de cette unité seront reclassés dans un autre atelier.

 ■ □ □ □ □ □ **ARIA 40335 - 23/05/2011 - 94 - VILLENEUVE-LE-ROI**

16.24 - *Fabrication d'emballages en bois*

 □ □ □ □ □ □ Un feu se déclare vers 14 h dans un stockage de palettes de bois de 2 400 m² situé non loin d'un dépôt pétrolier. Des

 □ □ □ □ □ □ bouteilles de GPL et d'oxygène stockées explosent. Les secours évacuent une trentaine d'employés et interrompent

 □ □ □ □ □ □ la circulation ferroviaire pendant 1h10. Plus de 150 pompiers de 16 centres éteignent l'incendie vers 17h20 avec 10 lances. Ils déblaient les lieux et éteignent les foyers résiduels. Une société spécialisée surveille le site. Selon la presse, l'origine accidentelle du feu semble privilégiée.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 40452 - 14/06/2011 - 59 - AVESNES-LES-AUBERT**

31.09 - *Fabrication d'autres meubles*

 ■ □ □ □ □ □ Vers 1h30, un feu se déclare dans le bâtiment de stockage d'une usine de fabrication de canapés et de vente de

 □ □ □ □ □ □ meubles de 6 000 m².

 ■ ■ □ □ □ □ Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 5 lances après 3 h d'intervention et empêchent toute propagation aux maisons et terrains voisins. Les secours évacuent quelques maisons, de même que les deux camions-citernes de l'entreprise de transport de fioul jouxtant l'usine.

Le bâtiment est détruit sur 3 000 m² et les 15 salariés de l'entreprise familiale sont en chômage technique. Le préjudice est estimé à 500 000 Euros. Les bureaux et un autre espace de stockage de l'entreprise n'ont pas subi de dégâts. Deux pompiers sont blessés lors de l'intervention, l'un d'eux est victime d'un coup de chaleur et l'autre, blessé à la cheville, est transporté au centre hospitalier.

Une fois les structures métalliques des bâtiments refroidies, les gendarmes effectuent une enquête pour déterminer l'origine de la catastrophe. Pour mener à bien cette dernière, ils font appel à un chien spécialisé dans la recherche de produits inflammables dits "accélérateurs".

ARIA 40603 - 04/07/2011 - 14 - BLAINVILLE-SUR-ORNE

16.10 - *Sciage et rabotage du bois*

Dans une scierie, un feu se déclare vers 19h30 au niveau d'un stockage externe de bois. L'incendie se propage à un tapis roulant ainsi qu'au silo de stockage de sciures. Les pompiers interviennent et circonscrivent le feu à l'aide de lances à débit variable vers 21h30. L'exploitant n'a pas déterminé les causes exactes du sinistre lors de la visite de l'inspection des installations classées (IC) après l'accident. Il envisage de réduire le volume de bois destiné au fonctionnement de la chaudière, de réviser les procédures de stockage et de déplacer/créer des murs en béton.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 40704 - 07/08/2011 - 64 - ORTHEZ**

38.32 - Récupération de déchets triés

 ■ □ □ □ □ □ Un feu se déclare sur un stockage extérieur de palettes et se propage à 2 bâtiments de 500 et 1 000 m² d'une entreprise de récupération et de fabrication de palettes et de cageots dans la nuit de samedi à dimanche ; des voisins donnent l'alerte vers 0h35. Les secours protègent un 3ème bâtiment de 1 000 m² et éteignent l'incendie vers 3h45 avec 5 lances dont 1 sur échelle ; 2 pompiers brûlés sont transportés à l'hôpital et un 3ème blessé est soigné sur place. Le maire se rend sur place à 2 h. Les pompiers, aidés du personnel communal, déblaient les lieux durant la matinée avec des tractopelles de la commune et découvrent le corps calciné du chien de garde. Les 2 bâtiments et 2 chariots élévateurs sont détruits, 2 camions sont endommagés et un stockage de 400 m² de palettes est brûlé. Les dommages se montent à plusieurs centaines de milliers d'euros. Les 3 employés sont mis en chômage technique pendant 20 jours. Deux jours avant le sinistre, l'exploitant avait porté plainte pour dégradation d'une remorque : la bâche avait été ouverte à coup de cutter et les feux cassés. Plusieurs vols de ferrailles et de palettes se sont produits les mois précédents le sinistre. L'origine criminelle étant privilégiée, la gendarmerie ouvre une enquête judiciaire et procède à des analyses pour voir si l'incendie a été accéléré par l'usage de carburant.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 40764 - 26/08/2011 - 73 - CHATEAUNEUF**

47.78 - Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé

 ■ □ □ □ □ □ Un feu se déclare vers 12h45 dans un stockage à ciel ouvert d'une entreprise de vente et réparations de palettes d'occasions en bois située en limite d'une zone forestière. La circulation sur la RD 1006 est interrompue. Les pompiers mettent en oeuvre 8 lances à débit variable et rencontrent des difficultés d'alimentation en eau. L'incendie est éteint à 17h15 et la circulation routière rétablie à 18 h. L'exploitant, un de ses employés et 2 pompiers légèrement blessés durant l'intervention ont été conduits à l'hôpital ; 3 000 m² de palettes sont détruits. Le dispositif de surveillance mis en place pour la nuit est levé vers 22h30 à la suite de pluies importantes depuis 19 h. La gendarmerie effectue une enquête pour déterminer les causes de l'incendie ; la presse évoque un départ de feu dans les broussailles à l'arrière du dépôt.

ARIA 40885 - 02/09/2011 - 68 - VILLAGE-NEUF

52.10 - Entreposage et stockage

Un feu se déclare à 6h45 dans un bâtiment de stockage de 2 000 m² utilisé par 4 entreprises. Le bâtiment abrite du matériel sanitaire, du matériel électrique, du bois, des solvants et de la peinture. Un important panache de fumée se dégage, entraînant l'information par le service départemental d'incendie et de secours de ses homologues allemand et suisse. Il n'y a aucun danger pour les populations. Les pompiers, équipés d'ARI, déploient 7 lances à eau alimentées par le grand canal d'Alsace et éteignent les flammes à 11 h. Le dispositif est levé à 15 h. Une enquête judiciaire est effectuée pour connaître l'origine du sinistre.

ARIA 40987 - 24/09/2011 - 86 - VOUNEUIL-SOUS-BIARD

16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

Un feu se déclare à 1 h sur un stock sous appentis de bois d'ouvrage sur le site d'une fabrique de charpentes. Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances à eau, 500 m² de stockage sont sinistrés. La gendarmerie s'est rendue sur place.

ARIA 41023 - 28/09/2011 - 31 - PORTET-SUR-GARONNE

38.32 - Récupération de déchets triés

Un feu se déclare à 13 h dans le bâtiment de stockage de bois broyé (copeaux) de 3 000 m² d'une société de valorisation de déchets verts. L'entreprise est proche d'une société de gaz industriels. Les 2 employés présents évacuent le site, le panache de fumée est visible à plusieurs kilomètres. Près de 70 pompiers attaquent les flammes qui couvrent 80 % de l'édifice pour éviter la propagation aux entreprises mitoyennes. Le toit du bâtiment métallique s'effondre. les pompiers maîtrisent le sinistre vers 18 h, plusieurs dizaines de m³ ont brûlés. La gendarmerie se rend sur place.

ARIA 41147 - 22/10/2011 - 47 - DAMAZAN

16.21 - Fabrication de placage et de panneaux de bois

Dans une usine fabriquant des panneaux de contreplaqués soumise à autorisation, un feu se déclare vers 17 h sur un stockage extérieur de 6 000 m³ (2 000 t) de feuilles de bois alimentant une chaudière. L'alerte est donnée par un voisin. Une quarantaine de pompiers intervient. L'exploitant étale le bois que les pompiers arrosent avec 10 lances à eau. A 19 h, l'industriel ferme les portes coupe-feu de l'usine et met la chaudière hors tension. Le sinistre est éteint à 8 h le lendemain, les pompiers quittent les lieux à 12h30.

Le préjudice économique est estimé à 40 kEuros : 1 000 t de bois ont brûlé. Les eaux d'extinction se sont écoulées dans le bassin d'orage puis dans la GAUBEUGE, car la vanne pilotant la collecte dans le bassin des eaux d'extinctions était ouverte malgré les consignes données par la direction lors de l'accident. Les eaux retenues, contaminées par les cendres, seront traitées dans les étuves de l'usine, l'ONEMA suivra la pollution.

L'origine du sinistre n'est pas connue, la gendarmerie effectue une enquête. Le feu est parti de l'endroit du stockage le plus proche de l'usine. Le bois étant sec, il ne peut s'enflammer suite à sa fermentation.

En septembre 2010, un silo de copeaux de bois avait pris feu. En juin 2011, un feu accidentel s'était déclaré dans le même stockage de feuilles de bois (ARIA 40499). L'inspection des installations classées se rend sur place le 24/10. L'exploitant lui remet ses conclusions sur l'accident. Il prévoit également de mettre en place un gardiennage du site, d'améliorer la formation des ses employés sur les consignes en cas d'incendie, de clôturer totalement le site et d'équiper le stockage de vidéo-surveillance.

 □ □ □ □ □ □ **ARIA 41320 - 17/11/2011 - 94 - GENTILLY**

77.29 - Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques

 ■ ■ ■ ■ □ □ Un feu se déclare vers 15 h dans un bâtiment R+4 de 800 m² au sol abritant un stockage de meubles destinés à la location pour l'événementiel et le cinéma ; un important panache de fumée se dégage. Plus de 150 pompiers interviennent ; ils évacuent 54 habitants, interrompent la circulation et transportent à l'hôpital une personne âgée choquée et victime d'un malaise. A 16h50 le bâtiment s'effondre et les flammes se propagent à un lieu de culte de 600 m² et à une menuiserie de 400 m². Les secours maîtrisent le sinistre vers 19h15 avec 22 lances dont plusieurs sur échelle ; 2 d'entre eux se blessent durant l'intervention. Les services de l'électricité coupent l'alimentation, privant 3 000 personnes d'électricité. Les pompiers

